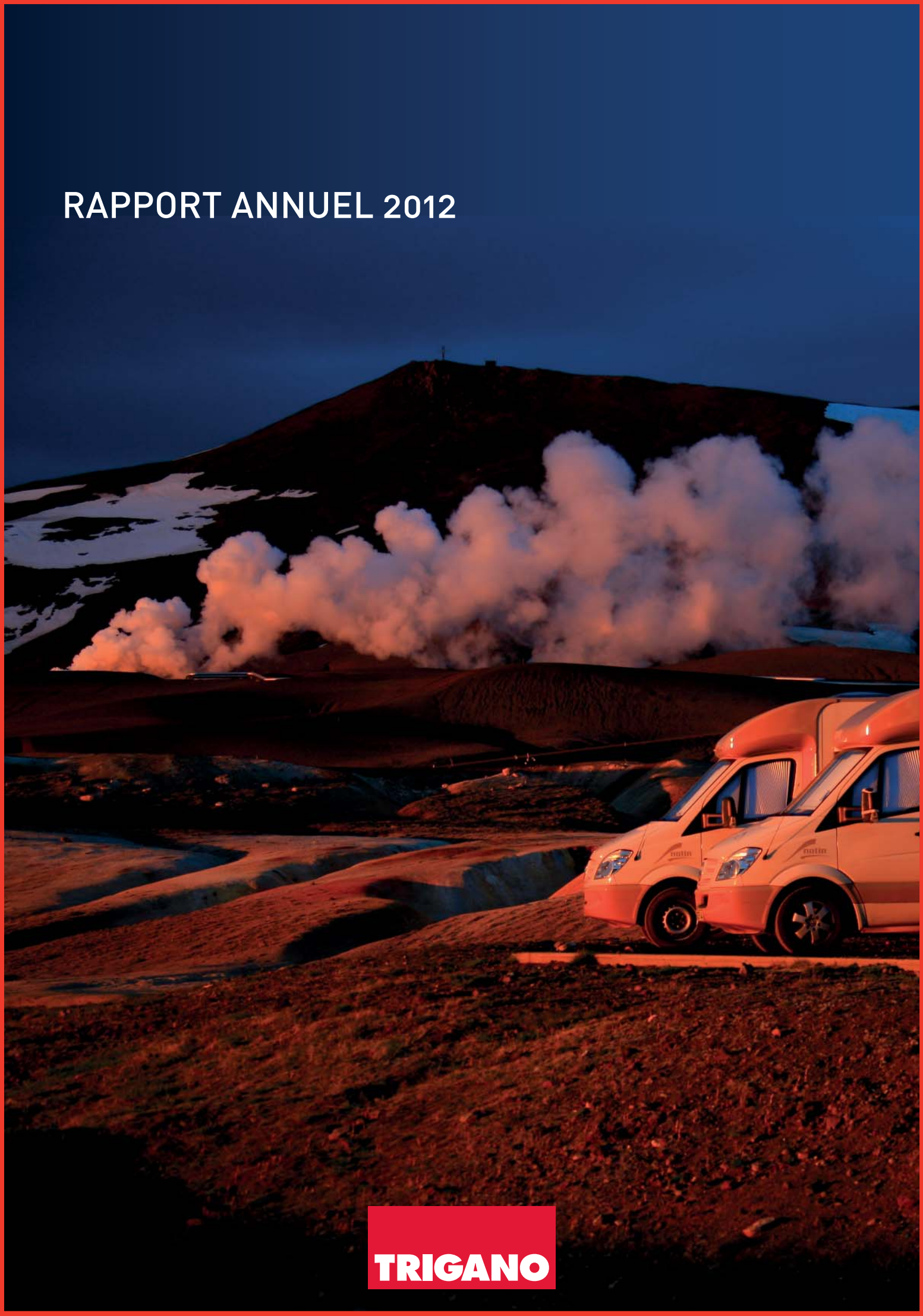
RAPPORT ANNUEL 2012



TRIGANO

1
Profil

2
Le mot du Président

4
Un savoir-faire ancré dans l'histoire

6
Gouvernement d'entreprise

8
Activités et chiffres clés

12
L'innovation au cœur de la stratégie

14
Les acquisitions

16
Marques et implantations

18
Trigano en bourse

RAPPORT FINANCIER

21
Rapport du Conseil d'Administration

34
Rapport du Président du Conseil d'Administration

42
Comptes consolidés

75
Comptes sociaux

94
Assemblée Générale du 8 janvier 2013

En couverture
LE CLUB NOTIN EN ISLANDE

TRIGANO
ACTEUR DE RÉFÉRENCE DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS



Trigano est spécialisé dans la conception, la production et la commercialisation de véhicules de loisirs. Leader européen du camping-car, il a su fédérer des réseaux de concessionnaires fidèles et motivés qui forment un maillage dense du territoire sur les principaux marchés et assurent la distribution de produits complémentaires (accessoires, location, financement).

Trigano a également développé son savoir-faire dans la production d'équipements de jardin, de matériels de camping, son activité historique, et de remorques, dont il est devenu en 2012, grâce à l'acquisition de Gaupen-Henger et de Lider, le premier fabricant en Europe.

Trigano a construit son développement sur un équilibre entre la croissance organique, issue notamment du dynamisme de ses principaux marchés, et la croissance externe. Son succès est lié à sa capacité à animer une organisation largement décentralisée composée d'équipes multiculturelles et à mettre en œuvre des synergies entre ses différentes business units.
Trigano emploie 3 800 personnes dans 9 pays (Allemagne, Espagne, France, Italie, Pologne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Norvège et Tunisie).

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2012 a été une année en demi-teinte, qui s'est déroulée dans un contexte de grande incertitude et de forte volatilité de l'économie européenne. Dans ces conditions difficiles, Trigano a connu une bonne résistance de son chiffre d'affaires à 740 millions d'euros et enregistré un bénéfice net de 14,5 millions d'euros.

Notre potentiel a été particulièrement freiné dans les pays où des mesures d'austérité ont été mises en œuvre, comme l'Espagne ou l'Italie, nos clients repoussant leur acte d'achat d'un véhicule de loisirs essentiellement pour des raisons psychologiques ou fiscales. Néanmoins, nous avons réussi à maintenir nos parts de marché, voire à les renforcer, dans certains segments et dans certains pays.

Nous avons profité du durcissement de l'environnement pour renforcer nos positions

Le développement de produits innovants et la conquête de nouvelles positions au travers de la croissance externe ont constitué deux piliers importants du déploiement stratégique de Trigano en 2012. Nous avons cette année encore placé l'innovation au centre de nos préoccupations et lancé plusieurs concepts novateurs qui ont donné à Trigano une longueur d'avance face à la concurrence. Parmi les principaux : un réfrigérateur-tiroir dans la caravane, un véhicule intégral d'entrée de gamme, une résidence mobile de troisième génération, une toute nouvelle remorque en aluminium et un nouveau système d'isolation thermique et phonique dans les vans.
Nous avons aussi profité du durcissement de l'environnement pour renforcer nos positions avec la réalisation de quatre opérations de croissance externe : Notin dans le camping-car en France, Lider et Gaupen Henger dans la remorque en France et en Norvège, et OCS dans l'accessoire pour véhicules de loisirs aux Pays-Bas. Ces acquisitions, qui représentent pour Trigano un apport de 70 millions d'euros de chiffre d'affaires en année pleine, permettent un élargissement et un enrichissement significatif de notre offre de produits.

Par ailleurs, si le contexte économique instable et déprimé perdure, Trigano démontrera, comme il l'a fait en 2008, sa capacité à gérer la crise. Ceci passera par une adaptation des capacités de production, un ajustement des structures et une réduction des frais généraux. L'effort portera aussi sur la maîtrise drastique des stocks pour réduire le besoin en fonds de roulement et garder une structure financière saine.
Enfin, nous continuerons à valoriser nos points forts, parmi lesquels une organisation proche de nos marchés et de nos clients, un réseau de distributeurs solide et une offre de financement des produits unique dans le secteur.

Les années qui viennent risquent d'être encore chahutées, mais Trigano s'appuiera sur sa capacité à mettre en œuvre une gestion prudente et rigoureuse et sur la solidité des fondamentaux de ses marchés pour continuer à avancer.

FRANÇOIS FEUILLET
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

UN SAVOIR-FAIRE ANCRÉ DANS L'HISTOIRE



L'histoire de Trigano remonte à 1935 quand la famille Trigano se lance dans la commercialisation d'articles textiles. L'année suivante, les Français partent pour la première fois en congés payés et Trigano leur fournit leurs premières toiles de tentes : ce sont les débuts du camping.

Devenu le symbole des vacances, de l'évasion et de la liberté, Trigano a su s'imposer et séduire des millions d'Européens en étant toujours à l'écoute de leurs aspirations et des évolutions sociologiques du vingtième siècle, marquées par la recherche de sensations nouvelles et de proximité avec la nature.

Depuis plus de soixante-quinze ans, le savoir-faire de Trigano combiné à une politique volontariste en matière d'innovation et à une stratégie ciblée de croissance externe, ont fait de l'entreprise la référence européenne dans le domaine des véhicules de loisirs et de l'équipement de plein-air.

L'AVÈNEMENT DU CAMPING

1935 Raymond Trigano se lance dans la commercialisation d'articles textiles sous le nom Trigano.

1945 Raymond Trigano et ses fils créent la société spécialisée dans la distribution d'**articles de camping et de sport.**

1956 Fabrication de **tentes** sous la marque **Trigano.**

1971 Trigano évolue et se diversifie avec l'acquisition d'une activité de production de caravanes vendues sous la marque **Caravelair**.

1974 Le Crédit Lyonnais prend le contrôle de Trigano.
Acquisition de la société **Sterckeman** (caravanes).

1976 Démarrage de l'usine de Tournon-sur-Rhône.



L'ACTIVITÉ SE DIVERSIFIE

1984 Création d'une activité de fabrication de camping-cars en sous-traitance pour la Société des Usines **Chausson**.

1985 Création de la marque de camping-cars **Challenger.**
Création d'**Euro-accessoires**.

1987 MM. Feuillet et Bernard achètent chacun 50 % du capital de Trigano.
Transfert de la production des caravanes **Sterckeman** à l'usine de Tournon.

1988 Prise de contrôle de **Raclet** (accessoires pour VDL et matériel de camping).

1990 M. Bernard cède sa participation à plusieurs investisseurs et M. Feuillet devient actionnaire majoritaire.

1991 Création de **Trois Soleils** (location de camping-cars).

1992 Reprise d'**Amca-Noval**, permettant l'intégration d'une activité d'équipement de jardin et d'une activité remorques.

1993 Acquisition de **Trio** (accessoires pour VDL) et prise de contrôle de camping-cars **Chausson** (véhicules de loisirs).

1994 Acquisition de **Plisson** (matériel de camping).

1995 Acquisition de **I.B.I** (remorques).

1997 Création de **Loisirs Finance** (société financière) en partenariat avec BNP Paribas,
Acquisition de **Maître Équipement** (accessoires pour remorques).
Création d'**ECIM** (remorques).

TRIGANO DEVIENT LEADER EUROPÉEN DES VÉHICULES DE LOISIRS

1998 Introduction en Bourse de Trigano.
Prise de contrôle d'**Autostar** (véhicules de loisirs).

1999 Acquisition de **Caravans International** et de sa filiale **Auto-Trail** (véhicules de loisirs).
Acquisition de **Clairval** (accessoires pour VDL).

2000 Création de **Terres Neuves** en Tunisie (véhicules de loisirs et accessoires).

2001 Acquisition d'**ARCA** (véhicules de loisirs).
Acquisition de **La Mancelle** (véhicules de loisirs).
Acquisition d'**Arts et Bois** (véhicules de loisirs).

2002 Acquisition de **Benimar** (véhicules de loisirs), de **ET Riddiough** et de **CMC** (accessoires pour VDL).

2004 Création de **Trigano Van** (véhicules de loisirs).
Acquisition de **Périgord VDL** (véhicules de loisirs) et de **Mecanorem** (remorques).

2005 Acquisition de **Eura Mobil, Karmann Mobil** et **DRM** (véhicules de loisirs).
Acquisition de **Camping-Profi** (accessoires pour VDL).

2006 Démarrage de l'usine de Sablé sur Sarthe.
Acquisition de **Grove** (accessoires pour VDL).

2012 Acquisition d'**OCS** (accessoires pour VDL).
Acquisitions de **Lider** et **Gaupen-Henger** (remorques).
Acquisition de **Notin** (véhicules de loisirs).





GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC L'ÉQUIPE DE DIRECTION D'AUTO-TRAIL (GRIMSBY, ANGLETERRE)

Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques du groupe, approuve les moyens mis en œuvre et rend compte aux actionnaires.

Afin de préparer ses travaux, le Conseil a créé en son sein deux comités : le comité des rémunérations et nominations et le comité d'audit et des comptes composés majoritairement d'administrateurs indépendants. Ils ont un accès direct aux informations au sein de la société.

Le Conseil d'Administration de Trigano est composé de huit membres.

9 10 5 11 6 2 3 1 8 4 7

TROIS DIRIGEANTS OPÉRATIONNELS

François Feuillet (1)
64 ans, actionnaire majoritaire, HEC, dirige Trigano depuis 1981 après une expérience d'audit (KPMG), de direction financière et de direction générale (Groupe Singer et Compagnie Française du Meuble).

Marie-Hélène Feuillet (2)
64 ans, Directeur général délégué, HECJF, a rejoint Trigano en 1994 après une carrière bancaire au sein du Groupe Banque Populaire.

Michel Freiche (3)
52 ans, Directeur général délégué, EDHEC, Expert Comptable, a rejoint Trigano en 1988 après un début de carrière en cabinet d'audit (Ernst &Young).

UN REPRÉSENTANT DE L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Alice Feuillet (4)
30 ans, ESCP, Fondée de pouvoir au sein d'un fonds d'investissement à Londres, après une expérience en fusions-acquisitions, notamment chez Morgan Stanley.

TROIS ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS

Jean Ducroux (5)
69 ans, IEP, MBA de l'Université de Minnesota, dirige la société Aryon, dont l'activité est dans le conseil et l'investissement, après un début de carrière dans le monde bancaire.

Michel Roucart (6)
64 ans, HEC, Expert comptable, exerce aujourd'hui une activité immobilière privée après avoir effectué sa carrière chez Arthur Andersen et Ernst & Young.

François Baleydier (7)
68 ans, HEC, a effectué sa carrière dans des fonctions financières en France et à l'étranger dans le secteur des travaux publics (Entrepose et Bachy).

UNE PERSONNALITÉ QUALIFIÉE

Guido Carissimo (8)
56 ans, diplômé de l'Université Bocconi (Milan) et de l'Université de Boston, exerce une activité de gestion de fonds de private equity après une carrière chez Pirelli puis à la tête de Trigano SpA.

La direction d'Auto-Trail
Stuart Turpin (9), Co-Directeur
Dave Thomas (10), Co-Directeur
Shane Devoy (11), Directeur financier

LE COMITÉ DE DIRECTION

Les décisions de gestion sont prises par la direction générale constituée en comité de direction.



François Feuillet
Directeur général

Michel Freiche
Directeur général délégué

Marie-Hélène Feuillet
Directeur général délégué

Jean-Bernard Boulet
Directeur général Trigano VDL
Comité VDL

Jean-Paul Fassinotti
Directeur général délégué
Trigano VDL - Comité VDL

Holger Siebert
Co-directeur général Eura Mobil
Comité VDL

Thomas Luible
Co-directeur général Eura Mobil
Comité VDL

Paolo Bicci
Administrateur délégué Trigano SpA
Comité VDL

Jérôme Durand
Directeur Activité accessoires
Comité VDL

Olivier Marduel
Directeur Trigano MDC et
Résidences Trigano - Comité EDL

Michel de Verneuil
Directeur Activité remorques
Comité EDL

Jean Legrand
Directeur général Trigano Jardin
Comité EDL

UNE ORGANISATION EN BUSINESS UNITS

Trigano a privilégié une organisation décentralisée, mettant en valeur la dimension multiculturelle du groupe et préservant l'identité de ses business units. Cette décentralisation est encadrée par des principes et des règles simples qui s'appliquent partout dans le groupe. Le code éthique précise notamment les rôles et les responsabilités de chacun.

Pour favoriser les échanges entre les unités et multiplier les synergies en termes d'achats, de techniques de fabrication et de politique commerciale, Trigano a mis en place plusieurs structures transversales réunissant les managers des principales business units : le comité «Camping-cars», le comité «Remorques», le comité «Achats» et le comité «Achats Chine».

ACTIVITÉS ET CHIFFRES CLÉS

740,3 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

27,4 M€ DE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

14,5 M€ DE RÉSULTAT NET

3 799 EMPLOYÉS
AU 31 AOÛT 2012

328 M€ DE CAPITAUX PROPRES

ENDETTEMENT NET / CAPITAUX PROPRES : **7,4%**

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

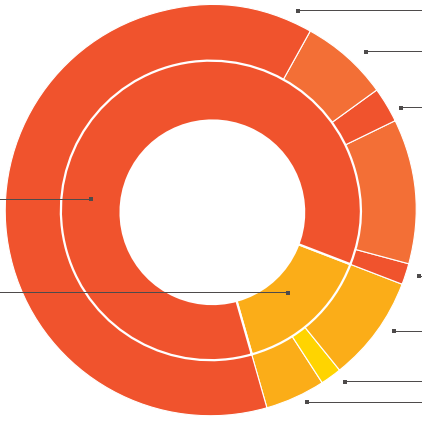
PAR ACTIVITÉ



Véhicules de loisirs 85,3%



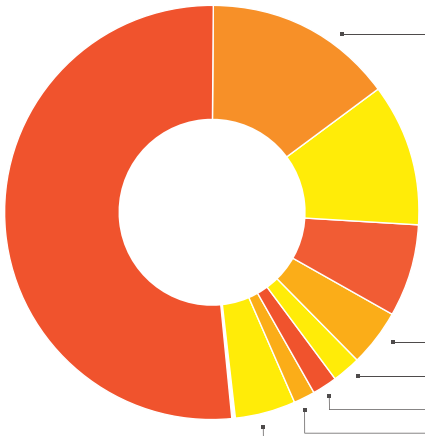
Équipement des loisirs 14,7%



63,0% Camping-cars
8,7% Caravanes
2,2% Résidences mobiles
10,2% Accessoires
1,7% Autres VDL (location)
7,3% Remorques
2,0% Matériel de camping
4,9% Equipement du jardin

PAR PAYS





51,8% France
14,8% Allemagne
11,1% Royaume-Uni
7,2% Italie
4,3% Belgique
2,2% Pays-Bas
2,1% Norvège
1,6% Espagne
4,9% Autres



VÉHICULES DE LOISIRS
85,3% DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Des valeurs en hausse dans l'univers des loisirs
Depuis de nombreuses années, les véhicules de loisirs font partout en Europe un nombre croissant d'adeptes séduits par les valeurs de liberté, de convivialité et d'écologie qu'ils incarnent. La crise à laquelle est confrontée l'économie européenne a en outre renforcé l'intérêt pour un retour à des vacances simples, économiques et authentiques.

Une clientèle solide bénéficiant d'une évolution démographique favorable
L'engouement reste également particulièrement vivace grâce à l'accroissement de la base de clientèle des véhicules de loisirs : composée en majorité de seniors disposant de temps libre et de revenus suffisants, cette clientèle est solide et motivée, et sa croissance démographique devrait se poursuivre à l'avenir sous l'effet du phénomène de « papy boom ».

Des véhicules innovants distribués par un réseau de partenaires de long terme
Pour répondre aux différents besoins de ses clients, Trigano propose un large éventail de véhicules alliant confort optimal, prix attractif et équipements sans cesse améliorés. Son savoir-faire s'appuie également sur la qualité de ses réseaux de distribution avec lesquels s'est construite année après année une relation de confiance et de fidélité réciproque.

LE CAMPING-CAR

Leader européen du camping-car, Trigano propose des gammes de véhicules riches, innovantes et toujours orientées vers le meilleur rapport équipement/prix. Avec une présence industrielle dans les principaux pays (France, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni) et des positions fortes partout où ses usines sont implantées, Trigano possède un portefeuille de douze marques, commercialisées dans toute l'Europe et couvrant tous les segments du camping-car : profilés, capucines, vans et intégraux.

QUATRE SEGMENTS DE MARCHÉ



VAN



PROFILÉ



CAPUCINE



INTÉGRAL

VÉHICULES DE LOISIRS



LA CARAVANE

Trigano fabrique des caravanes depuis plus d'un demi-siècle et propose des caravanes rigides de tourisme et d'habitation ainsi que des caravanes pliantes. Un des avantages compétitifs de Trigano dans ce domaine réside dans sa capacité à concevoir des modèles de caravanes légères, en adéquation avec la capacité de traction des véhicules de tourisme vendus actuellement.



VUE INTÉRIEURE D'UNE RÉSIDENCE MOBILE

LES ACCESSOIRES POUR VÉHICULES DE LOISIRS



Compléments indispensables du camping-car, de la caravane et de la résidence mobile, les accessoires ont vocation à augmenter l'autonomie des véhicules de loisirs et à en accroître le confort et l'agrément. Avec une offre large et diversifiée, Trigano est le leader européen sur ce segment.

LA RÉSIDENCE MOBILE

Trigano propose à ses clients (particuliers, tour opérateurs et terrains de camping) un large choix de résidences mobiles et poursuit sa politique d'adéquation à la demande en développant de nouveaux modèles avec des équipements de série toujours plus nombreux, une haute technicité des matériaux ainsi qu'une esthétique chaleureuse et contemporaine.

LES SERVICES

Trigano propose une offre de services pour compléter son dispositif commercial. Celle-ci comprend la location de camping-cars, la commercialisation de séjours locatifs en résidence mobile et le financement de véhicules de loisirs.

EQUIPEMENT DES LOISIRS
14,7% DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Partenaire privilégié de la grande distribution en Europe pour son activité d'équipement des loisirs, Trigano propose une gamme diversifiée de remorques, de matériel de camping, son activité historique, et d'équipement du jardin. Son offre à forte valeur ajoutée est conçue pour satisfaire de la manière la plus complète les attentes de ses clients finaux. Elle inclut aussi la maîtrise de la logistique (livraison sur entrepôt, au magasin ou au particulier) et des outils d'aide à la vente (gestion du réassort et solutions de merchandising).

LA REMORQUE

Premier fabricant européen de remorques avec des unités de production en France et en Pologne, Trigano commercialise ses produits dans tous les pays européens : remorques de loisirs (bagagères, porte-bateau, porte-auto) et remorques professionnelles (porte-engins, citernes).



LE MATÉRIEL DE CAMPING

Un savoir-faire unique s'est construit au fil des années pour proposer aujourd'hui une gamme complète de tentes et de mobilier de camping. En 2012, Trigano a développé une offre moderne et renouvelée de produits à destination des collectivités et de l'hôtellerie de plein-air (bungalows toilés, lodges, ...).



L'ÉQUIPEMENT DU JARDIN

L'offre d'équipement du jardin de Trigano couvre une large gamme de produits : jeux de plein-air (portiques, balançoires, toboggans), piscines hors-sol, barbecues et abris de jardin.





E-COMMERCE

Au travers de son site de vente en ligne, Trigano propose une offre d'équipement de jardin, de tentes et de remorques commercialisées tout au long de l'année à des prix attractifs.

L'INNOVATION
AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE TRIGANO

L'innovation est un des éléments constitutifs de la stratégie de Trigano, lui assurant de répondre précisément aux attentes de ses clients avec des offres différenciées, de renforcer la compétitivité de ses produits et d'améliorer ses savoir-faire.

Les évolutions présentées chaque année résultent d'une écoute attentive des aspirations des consommateurs. Cette politique volontariste permet en outre à Trigano de renforcer son leadership sur ses différents marchés.

Plusieurs concepts novateurs ont été introduits à l'occasion du lancement des gammes 2013.

DES ÉQUIPEMENTS INÉDITS DANS LA CARAVANE

L'édition 2013 des caravanes Caravelair et Sterckeman propose un réfrigérateur-tiroir à compression, basse consommation, silencieux et au design novateur, intégré dans le meuble cuisine. Cette nouveauté baptisée XL Freeze permet un gain de place appréciable autorisant la mise en place de toutes nouvelles implantations dans les caravanes.





L'INTÉGRAL SE DÉMOCRATISE

L'intégral fait traditionnellement partie de la catégorie des camping-cars les plus haut de gamme : confortable, spacieux, avec de beaux volumes, une carrosserie originale et des équipements sophistiqués. Trigano le rend désormais accessible à un plus grand nombre d'utilisateurs avec le lancement de nouveaux véhicules d'entrée de gamme. Les marques CI, Roller Team, Benimar et Arca proposent ainsi aujourd'hui de nouveaux modèles dont la fabrication est assurée par la business unit de Pomezia (Italie).

DE NOUVEAUX SYSTÈMES D'ISOLATION DANS LES FOURGONS

Pour optimiser l'agrément de la vie à bord, Trigano a lancé un tout nouveau système d'isolation des fourgons utilisant un nouveau matériau : une fibre polyester épaisse revêtue d'une pellicule d'aluminium épousant parfaitement la structure métallique du fourgon. Cette technologie assure une meilleure protection contre les variations de température, la suppression des ponts thermiques, une meilleure répartition de la chaleur, une réduction de la consommation d'énergie ainsi qu'une meilleure isolation phonique.

UNE NOUVELLE REMORQUE EN ALUMINIUM

Trigano a développé en 2012 un tout nouveau modèle de remorque de loisirs en aluminium.
« ALU 200 » est la seule remorque sur le marché équipée d'un châssis et de ridelles double paroi tout en aluminium de haute qualité. Cette dernière née de la gamme de remorques bagagères est légère, dotée d'un système d'ouverture rapide des portes inspiré de l'automobile et d'une finition esthétique.

UNE RÉSIDENCE MOBILE DE TROISIÈME GÉNÉRATION

Trigano a conçu un véhicule de troisième génération destiné à l'hôtellerie de plein-air de haut de gamme. Imaginé après avoir observé les villages des Iles Maldives, ce mobil-home baptisé Lagoa s'organise en de véritables quartiers entre lesquels la circulation est aisée.

À l'intérieur : autour de sa cuisine en îlot, la pièce à vivre a été étudiée pour faciliter les déplacements. À l'extérieur, place à des lignes fluides, une toiture en pente douce et des matériaux nobles. La terrasse spacieuse équipée d'un auvent et d'un brise-vue offre enfin un bel espace convivial.



LES ACQUISITIONS RÉALISÉES EN 2012



La croissance externe est l'un des piliers de la politique de développement de Trigano qui, grâce à la solidité de sa structure financière, a pu profiter en 2012 du contexte économique peu porteur pour saisir des opportunités et ainsi participer à la consolidation du secteur des véhicules de loisirs tout en renforçant ses positions dans l'accessoire et la remorque.

L'année écoulée a été une année active en matière de croissance externe avec la réalisation de quatre opérations. Outre un apport complémentaire en chiffre d'affaires de l'ordre de 70 M€ qui s'exprimera dans les comptes dès l'exercice 2013, ces opérations permettent à Trigano d'ancrer encore davantage sa présence et de renforcer sensiblement ses parts de marchés en Europe.

En particulier, avec l'acquisition des sociétés Lider et Gaupen-Henger, Trigano confirme sa position de n°1 européen de la remorque, avec une part de marché atteignant désormais 15% et un chiffre d'affaires porté à 100 M€.

Dans les véhicules de loisirs, le rachat de Notin se traduit par un élargissement de l'offre de produits de haut de gamme de Trigano, notamment poids lourds.

Dans l'accessoire enfin, Trigano, qui occupe également le rang de leader en Europe dispose aujourd'hui de 9 implantations dans les principaux pays : France, Italie, Allemagne, Royaume-Uni et désormais Pays-Bas. L'acquisition d'OCS lui permet de compléter son dispositif et de proposer à ses clients plusieurs milliers de références supplémentaires.

OCS Recreatie Groothandel

Date d'acquisition : **mars 2012**
Siège : **Hengelo (Pays-Bas)**
Date de création : **1961**
Spécialité : **vente en gros d'accessoires pour véhicules de loisirs**
7 M€ de chiffre d'affaires
6 000 références
15 employés



Gaupen-Henger

Date d'acquisition : **juin 2012**
Siège : **Gaupen (Norvège)**
Date de création : **1973**
Spécialité : **fabrication de remorques de loisirs, porte-bateaux et pour chevaux**
12,5 M€ de chiffre d'affaires
7500 remorques commercialisées par an
30 employés



Lider

Date d'acquisition : **juillet 2012**
Siège : **Bonchamps-lès-Laval (Mayenne, France)**
Date de création : **1994**
Spécialité : **fabrication de remorques professionnelles et de loisirs (sous la marque Lider), remorques porte-bateau (sous la marque Sun Way)**
32,6 M€ de chiffre d'affaires
45 000 remorques commercialisées par an
71 employés



Notin

Date d'acquisition : **juin 2012**
Siège : **Panissières (Loire, France)**
Date de création : **1921**
Spécialité : **fabrication de camping-cars de haut de gamme, majoritairement de plus de 3,5 tonnes**
18 M€ de chiffre d'affaires
80 véhicules vendus par an : profilés, intégraux et intégraux « prestige »
45 employés



MARQUES

VÉHICULES

ARCA
AUTOSTAR
AUTO TRAIL
benimar
CARAVELAIR
challenger
CHAUSSON
CI CARAVANSINTERNATIONAL
EURA MOBIL
KARMANN Mobil
LA MANCELLE CARAVANES
* notin
RACLET
ROLLER TEAM
Sterckeman
TRIGANO
Font Vendôme

ACCESSOIRES & SERVICES

CAMPING-PROFI
Clairval
CMC distribution
DRM
Riddiough LEISURE IN MOTION
EUROVENT
GRE
Hertz trois-soleils.com
HTD
LOISIRS FINANCE
mistercamp vos meilleures vacances en mobil-home
* OCS
RULQUIN
TRIGANO SERVICE
trio sport

REMORQUES

ECIM
ERKA
FRANC REMORQUES
* GAUPEN www.gaupen.no
* Lider
MAÎTRE EQUIPEMENT
MECANOREM
NAVICA
Neptun
RULQUIN
SOREL
* Sun way REMORQUES
REMORQUES TRELCO

MATÉRIEL DE CAMPING EQUIPEMENT DE JARDIN

ABAK piscines
AMCA
arbix
JAMET
PLISSON
RACLET
TRIGANO
yardmaster Numéro 1 en Europe

E-COMMERCE

WWW.TRIGANOSTORE.COM
WWW.MISTERCAMP.COM
WWW.RESIDENCES-TRIGANO.FR
WWW.TROIS-SOLEILS.COM
WWW.DRM.DE

Outre des sites de location de véhicules de loisirs et une offre de séjours locatifs en résidences mobiles, Trigano a développé Triganostore, son site de vente en ligne, qui connait un franc succès grâce à son offre diversifiée d'équipements de jardin, de tentes et de remorques. Commercialisés tout au long de l'année et à des prix attractifs, les produits proposés par Triganostore bénéficient également de services de livraison et de suivi de commandes éprouvés.

* ACQUISITION 2012

IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES & COMMERCIALES



VÉHICULES DE LOISIRS

- Véhicules (* sites de construction de camping-cars)
- Accessoires
- Services

ÉQUIPEMENT DES LOISIRS

- Équipement du jardin
- Remorques
- Matériel de camping

TRIGANO EN BOURSE

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Dans le cadre de ses relations avec la communauté financière, le management de Trigano rencontre tout au long de l'année des actionnaires et des investisseurs au cours de réunions, de roadshows ou de conférences dédiées aux sociétés cotées, tant en France qu'à l'étranger.

L'action Trigano est suivie par 10 bureaux européens d'analyse financière : Crédit Agricole Cheuvreux, CM-CIC Securities, Exane BNP Paribas, Gilbert Dupont, IDMidCaps, Kepler Capital Markets, Natixis, Oddo, Portzamparc et Société Générale.

L'ensemble des documents sur la société et les informations réglementées (rapport annuel, rapports semestriels, communiqués de presse, informations relatives à l'action et aux assemblées générales) sont disponibles sur le site internet de Trigano : **www.trigano.fr**.

Les demandes d'information et de documentation se font auprès du service de communication financière de Trigano :
Téléphone : **+33 (0) 1 44 52 16 52**
Adresse électronique : **communication@trigano.fr**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2013

8 janvier 2013
Assemblée Générale et
Information financière du 1er trimestre 2013

29 mars 2013*
Chiffre d'affaires 2ème trimestre 2013

26 avril 2013*
Résultats du 1er semestre 2013

28 juin 2013*
Information financière du 3ème trimestre 2013

27 septembre 2013*
Chiffre d'affaires annuel 2013

29 novembre 2013*
Résultats annuels 2013

* dates indicatives

RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 AOÛT 2012



54,7% François Feuillet

45,3% Flottant

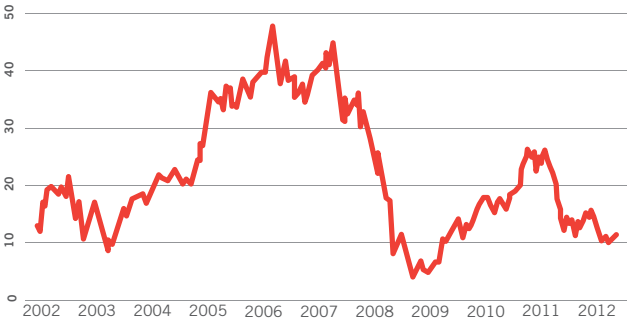
L'ACTION TRIGANO
AU 31 AOÛT 2012

Nombre d'actions composant le capital	20 429 740
Secteur d'activité	Loisirs
Indice principal	CAC All-Tradable
Place de cotation	Euronext Paris B
Code ou symbole	TRI
Code ISIN	FR0005691656
Eligibilité	SRD
Prestataire de services assurant la liquidité	Portzamparc

ACTIVITÉ BOURSIÈRE

	Au 31 août 2012	Au 31 août 2011
Volumes échangés	8 648 246	6 957 153
Cours le plus haut (€)	15,78	26,51
Cours le plus bas (€)	8,55	14,06

HISTORIQUE DU COURS



RAPPORT FINANCIER 2012



RAPPORT FINANCIER 2012

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 21

Activité commerciale 21
Croissance externe 22
Comptes consolidés 23
Perspectives et stratégie 23
Organisation et ressources humaines 24
Gestion des risques 25
Politique d'assurance 26
Impact des activités sur l'environnement 27
Comptes sociaux 27
Activité boursière 28
Composition du capital au 31 août 2012 28
Rapport spécial sur les plans de souscription d'actions 28
Résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 8 janvier 2013 29
Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs 30

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 34

Rapport du Président du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce 35
Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Trigano, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce 40

COMPTES CONSOLIDÉS 42

Compte de résultat consolidé 43
Bilan consolidé 44
Tableau de variation des capitaux propres consolidés 45
Tableau des flux de trésorerie consolidés 46
Informations sectorielles 47
Annexe aux comptes consolidés 48
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 73
Renseignements juridiques des sociétés françaises consolidées 74

COMPTES SOCIAUX 75

Bilan 76
Compte de résultat 78
Annexe aux comptes sociaux 80
Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices 89
Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 90
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés 91

Déclaration établie en application de l'article 222 – 3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers 93

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 JANVIER 2013

Résolutions du ressort de l'Assemblée délibérant sous forme ordinaire 94
Résolutions du ressort de l'Assemblée délibérant sous forme extraordinaire 95

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE DU 8 JANVIER 2013

Dans un contexte économique peu favorable à la consommation d'équipements de loisirs et de plein-air, votre société a réalisé en 2011/2012 un chiffre d'affaires de 740,3 M€, en recul de 1,2% par rapport à l'exercice précédent (-2,8% à périmètre constant). Le bénéfice net s'est établi à 14,5 M€, en diminution de 49,1% par rapport à 2010/ 2011.

Votre société a maintenu au cours de l'exercice sa politique d'investissement en matière d'innovation. Les efforts ont porté sur l'ensemble des activités :

• les fourgons d'entrée et de milieu de gamme ont bénéficié d'une nouvelle technique d'isolation phonique et thermique ;

• la conception d'un réfrigérateur-tiroir à compresseur pour les caravanes a permis un gain de place appréciable en cuisine, autorisant de toutes nouvelles implantations ;

• les gammes de camping-cars ont été enrichies en particulier par de nouveaux modèles intégraux sur le segment 58 000 – 65 000 € ;

• un modèle de résidence mobile de troisième génération a été conçu pour l'hôtellerie de plein-air de haut de gamme ;

• un tout nouveau modèle de remorque de loisirs en aluminium a été développé.

L'exercice a été marqué par la réalisation de quatre opérations de croissance externe dans les domaines de la remorque (Lider en France et Gaupen Henger en Norvège), de l'accessoire pour véhicules de loisirs (OCS Recreatie Groothandel aux Pays-Bas) et du camping-car (Notin en France). En année pleine, ces acquisitions devraient amener à votre société un chiffre d'affaires complémentaire de l'ordre de 70 M€ et contribuer à l'amélioration des résultats.

Enfin, la société a conforté sa situation financière avec la signature avec ses banques en juillet 2012 d'un accord de financement sur cinq ans portant sur des crédits d'un montant total de 200 M€.

Activité commerciale

Les ventes de votre société ont été affectées en 2011/2012, d'une part par les effets sur la consommation des mesures d'austérité prises par plusieurs gouvernements européens et d'autre part par des conditions climatiques en avril et mai particulièrement défavorables aux achats de biens d'équipement de plein-air. A périmètre constant, les chiffres d'affaires des activités véhicules de loisirs et équipement des loisirs enregistrent des évolutions comparables (respectivement -2,8% et -2,9%). Les acquisitions réalisées au cours de l'exercice ont contribué à hauteur de 12,5 M€, portant le chiffre d'affaires à 740,3 M€ (749,0 M€ en 2010/ 2011).

Les ventes réalisées dans l'Union européenne se sont élevées à 712,3 M€ (723,7 M€ en 2010/ 2011) et représentent 96,2% du chiffre d'affaires consolidé (96,6% en 2010/ 2011). La répartition des ventes par pays est la suivante :

Marché	2012	2011	Evolution %	Evolution à périmètre constant %	Part dans le CA consolidé %
France	383,3	398,6	-3,8%	-5,1%	51,8%
Allemagne	109,4	92,8	+17,9%	+17,9%	14,8%
Royaume-Uni	81,8	80,0	+2,3%	+2,3%	11,1%
Italie	53,6	70,0	-23,4%	-23,4%	7,2%
Belgique	32,1	28,7	+11,7%	+11,7%	4,3%
Pays-Bas	16,6	17,5	-5,3%	-36,6%	2,2%
Norvège	15,7	11,8	+33,1%	+17,0%	2,1%
Espagne	11,8	15,9	-25,7%	-25,8%	1,6%
Autres	36,0	33,7	+6,8%	+6,7%	4,9%
Total	**740,3**	**749,0**	**-1,2%**	**-2,8%**	**100,0%**

Véhicules de loisirs

L'exercice 2011/2012 a été marqué par la poursuite de la progression des ventes de résidences mobiles et par le fort recul de celles de caravanes. Les autres activités ont dans l'ensemble bien résisté :

en millions d'euros	2012	2011	Evolution	Evolution à périmètre constant
Camping-cars	464,1	471,6	-1,6%	-2,0%
Caravanes rigides	44,3	59,1	-25,0%	-25,0%
Caravanes pliantes	6,3	6,4	-1,2%	-1,2%
Résidences mobiles	20,1	16,3	+23,4%	+23,4%
Sous total Véhicules	**534,8**	**553,4**	**-3,4%**	**-3,7%**
Accessoires pour VDL	83,8	76,2	+10,0%	+2,8%
Autres	12,9	12,7	+1,8%	+1,8%
Total VDL	**631,5**	**642,3**	**-1,7%**	**-2,8%**

Camping-cars

Le marché européen du camping-car a été affecté par les difficultés économiques que connaissent de nombreux pays. Seuls l'Allemagne, la Suisse et certains pays d'Europe du Nord ont confirmé la progression enregistrée l'an dernier.

Immatriculations	Saison 2012	Saison 2011	Evolution
Allemagne	23 854	20 901	+14,1%
France	17 837	18 956	-5,9%
Royaume-Uni	6 999	7 521	-6,9%
Italie	5 066	7 199	-29,6%
Suède	3 392	3 744	-9,4%
Suisse	2 991	2 540	+17,8%
Belgique	2 286	2 747	-16,8%
Norvège	2 543	2 395	+6,2%
Finlande	1 547	1 458	+6,1%
Espagne	1 531	1 720	-11,0%
Pays-Bas	1 315	1 409	-6,7%
Autres pays	3 171	3 127	+1,4%
Europe	**72 532**	**73 717**	**-1,6%**

source ECF (inclut des estimations)

Votre société a poursuivi sa dynamique de gains de parts de marché sur les principaux pays avec par exemple une croissance de 19,9% des volumes commercialisés en Allemagne. Cependant, en raison d'une part de la sous pondération des marchés en croissance dans ses ventes et d'autre part, de la frilosité des distributeurs en France liée à l'incertitude politique puis fiscale, Trigano n'a commercialisé que 12 636 camping-cars en 2011/ 2012 (-4,9%).

Caravanes

Le marché européen de la caravane a baissé de 7,6% cette saison. Seule l'Allemagne est en progression :

Immatriculations	Saison 2012	Saison 2011	Evolution
Royaume-Uni	21 064	24 015	-12,3%
Allemagne	17 498	17 128	+2,2%
France	9 793	9 957	-1,6%
Pays-Bas	7 640	8 855	-13,7%
Suède	3 514	4 180	-15,9%
Norvège	3 182	3 401	-6,4%
Danemark	2 749	3 344	-17,8%
Espagne	1 612	1 987	-18,9%
Autres pays	7 834	8 423	-7,0%
Total Europe	**74 886**	**81 290**	**-7,9%**

source ECF (inclut des estimations)

Les ventes de caravanes de tourisme de Trigano ont été pénalisées par un mix pays défavorable et par des phénomènes de déstockage des réseaux de distributeurs en particulier en France et aux Pays-Bas : 3 823 véhicules ont été commercialisés (-32,2%). En revanche, les caravanes d'habitation avec 639 unités vendues progressent de 24,3%.

Résidences mobiles

Les livraisons de résidences mobiles ont progressé de 20,6% pour atteindre 1 469 unités. Ce résultat confirme la montée en puissance de Trigano qui continue de gagner des parts de marché.

Caravanes pliantes toile

Sur ce segment où il est leader européen, et en dépit d'une conjoncture morose, Trigano a commercialisé 1 631 caravanes pliantes (-2,0%).

Accessoires pour véhicules de loisirs et pièces détachées

Les ventes d'accessoires pour véhicules de loisirs de Trigano ont bénéficié du dynamisme du marché allemand des véhicules de loisirs, de la progression des ventes de pièces détachées liée à la bonne tenue des immatriculations de camping-cars d'occasion en France et de l'acquisition de la société néerlandaise OCS Recreatie Groothandel.

Activités de services

Grâce à la mise en place du nouveau site de commercialisation de séjours en mobil home www.residences-trigano.fr, cette activité a progressé de 6,7% cette année. Les activités de location de camping-cars (-2,1%) ont été légèrement affectées par la mauvaise conjoncture en Europe. Au total, les activités de service progressent de 1,8%.

Équipement des loisirs

Les ventes d'équipements de loisirs ont connu des évolutions contrastées :

en millions d'euros	2012	2011	Evolution	Evolution à périmètre constant
Remorques	61,4	54,9	+11,9%	+2,3%
Matériel de camping	13,5	14,8	-9,3%	-9,3%
Equipement du jardin	33,4	36,5	-8,3%	-8,3%
Autres	0,5	0,5	-1,1%	-1,1%
Total EDL	**108,8**	**106,7**	**+2,0%**	**-2,9%**

Remorques

L'activité remorques a bien résisté en particulier grâce à des opérations de promotion des ventes destinées à gagner de nouveaux réseaux. Les segments des remorques techniques et des remorques porte-bateaux sont en repli, tandis que les remorques bagagères sont en légère progression (+1,3% à périmètre constant). Au total, un peu plus de 82 000 remorques ont été vendues sur l'exercice (+5,0% ; +0,4% à périmètre constant).

Equipement du jardin et Matériel de camping

Malgré une nouvelle progression des ventes sur internet (+24,6%), les activités équipement du jardin et matériel de camping sont en repli par rapport à l'an dernier en raison de mauvaises conditions climatiques en France en avril et mai.

Croissance externe

Votre société a réalisé au cours de l'exercice quatre opérations de croissance externe :

Dans le domaine de la remorque, Trigano a acquis 100% des titres de Gaupen Henger et du groupe Lider.
Lider, dont les deux sites de production se situent à Bonchamp-lès-Laval (Mayenne), commercialise ses produits dans 1 650 points de vente sous les marques Lider (remorques routières professionnelles et de loisirs) et Sun Way (remorques porte-bateaux). Elle emploie 71 personnes et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 32,6 M€.
Gaupen Henger, basée à Gaupen, est le leader de la remorque en Norvège. La société a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 93 M NOK (12,5 M€), emploie 30 personnes et commercialise sous la marque Gaupen dans son réseau de 180 distributeurs des remorques de tous types, à destination des particuliers et des professionnels.
Grâce à ces acquisitions, votre société affirme son leadership dans le domaine de la remorque en Europe où, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 M€, elle disposera d'une part de marché voisine de 15%.

Dans le domaine des véhicules de loisirs, Trigano a acquis 70% du capital de la société Bruand Développement, propriétaire de 100% du capital de la société Notin et 100% du capital de la société OCS Recreatie Groothandel BV (OCS).
Créée en 1921, Notin est basée à Panissières (Loire) et est spécialisée dans la fabrication de camping-cars de haut de gamme, majoritairement de plus de 3,5t, pour laquelle elle bénéficie d'un savoir-faire reconnu en Europe. La société emploie 45 personnes et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros.
Cette acquisition complète l'offre de produits haut de gamme de Trigano qui poursuit ainsi son objectif d'accroître ses parts de marché dans les véhicules de loisirs en Europe.
Basée à Hengelo, OCS est le numéro 2 de la vente en gros d'accessoires pour véhicules de loisirs aux Pays-Bas. Avec une offre diversifiée comprenant environ 6 000 références, OCS s'appuie sur un réseau de 350 clients, composé de distributeurs de véhicules de loisirs, de grossistes et d'enseignes d'articles de loisirs. La société, qui emploie 15 personnes, a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 7 M€.
Cette acquisition vient compléter le dispositif de Trigano qui, avec des implantations en France, Italie, Allemagne et Royaume-Uni est le leader de l'accessoire pour véhicules de loisirs en Europe.

Comptes consolidés

Les résultats de l'exercice 2012 n'ont pas confirmé le net redressement des comptes enregistré l'an dernier : le bénéfice opérationnel s'établit à 26,3 M€ en progression de 2,0 M€ sur celui de l'exercice 2009/ 2010, mais en retrait de 16,4 M€ par rapport à celui réalisé en 2010/ 2011.

Outre la baisse de la marge commerciale liée à celle du chiffre d'affaires, les comptes de l'exercice ont enregistré :

• une érosion du taux de marge liée, d'une part à un mix des ventes défavorable et, d'autre part, à des opérations ciblées de promotion des ventes destinées à gagner des parts de marché en particulier dans le domaine de la remorque ;

• une diminution du nombre d'heures produites entraînant une moins bonne absorption des charges indirectes de production ;

• des coûts d'ajustement des capacités de production dans certaines business units destinés à maîtriser le niveau des stocks.

Malgré la baisse des charges d'intérêt (-0,6 M€), les charges financières nettes augmentent légèrement (+0,3 M€) en raison de l'absence de résultat de change (+0,9 M€ en 2010/2011).

Compte tenu d'une charge d'impôt sur les sociétés de 11,2 M€ et de la contribution de Loisirs Finance aux résultats consolidés à hauteur de 2,1 M€, le bénéfice net consolidé s'établit à 14,5 M€ (28,5 M€ en 2010/2011).

Les capitaux propres consolidés atteignent 328,0 M€ au 31 août 2012, en augmentation de 3,4 M€ par rapport à la clôture précédente. L'annulation de 750 000 actions s'est traduite par une diminution de 10,7 M€ du montant du capital social et des réserves.

La société a acquis au cours de l'exercice des participations pour un montant total de 42,7 M€. Ces acquisitions ont été financées au moyen de la mise en place d'un crédit amortissable sur 5 ans d'un montant de 40 M€. L'endettement net au 31 août 2012 s'élève à 24,4 M€.

Enfin les investissements (hors participations) ont augmenté de 3,6 M€ pour atteindre 11,3 M€, soit un niveau proche de celui des dotations aux amortissements (11,1 M€).

Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées sont décrites dans la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés.

Perspectives et stratégie

La dégradation durable du climat économique en Europe et la mise en œuvre par plusieurs gouvernements de mesures d'austérité portant atteinte au revenu disponible des seniors, ou créant des incertitudes sur l'âge de départ à la retraite et le montant des pensions, ne laissent pas augurer à court terme une reprise de la croissance des marchés des véhicules de loisirs dans les pays dans lesquels Trigano intervient.

Dans ce contexte, votre société a relancé en 2012 des programmes d'adaptation de son activité ayant pour objectifs, d'une part, la maîtrise de l'évolution de ses coûts et, d'autre part, la réduction de ses besoins en fonds de roulement. Ces programmes, qui seront poursuivis et complétés, comprennent en particulier des mesures visant à :

• maintenir la capacité de production installée, constituée par des agents de production titulaires d'un contrat de travail difficilement résiliable, à un niveau inférieur à celui de 2010/2011 ;

• adapter les plans de production de façon réactive afin de satisfaire rapidement la demande si celle-ci se manifeste, tout en veillant à ne pas augmenter le niveau des stocks. La réorganisation totale des processus de production a ainsi été réalisée dans plusieurs business units et permet par exemple de produire des camping-cars à l'unité.

• maintenir un bon niveau de sûretés réelles sur les créances clients afin de ne pas être victime de défaillances de distributeurs qui seraient heurtés de plein fouet par une nouvelle réduction des volumes après des années de crise ayant affaibli leur surface financière ;

• réduire les coûts de production et les frais généraux.

Parallèlement, Trigano a lancé en septembre 2011 un ensemble de 25 projets transversaux avec l'objectif de définir et mettre en œuvre des programmes d'action de nature à réduire des points de faiblesse constatés ou à corriger des ruptures de tendances prévisionnelles de façon à les rendre productrices d'améliorations notables du résultat opérationnel ou de réduction des capitaux utilisés. Environ la moitié de ces projets a abouti à des avancées concrètes, les autres se poursuivent et de nouveaux projets seront mis en route en particulier pour concrétiser des synergies avec les sociétés nouvellement acquises.

Trigano continuera par ailleurs la recherche de l'obtention d'avantages compétitifs en vue d'augmenter ses parts de marché. Des efforts seront réalisés en particulier pour :

• intensifier la politique d'innovation afin de concevoir des gammes de produits différenciées par rapport à celles des concurrents qui utilisent généralement les mêmes composants ;

• améliorer la compétitivité des produits grâce à une analyse de la valeur des différentes fonctions proposées et des composants mis en œuvre, et par le recours accru aux fabrications intégrées de composants ;

• renforcer la qualité des relations avec les distributeurs de véhicules de loisirs en capitalisant sur une éthique reconnue et en s'appuyant sur les outils de financement des gammes de véhicules d'exposition proposés par les partenaires de Trigano et en particulier par Loisirs Finance ;

• poursuivre les investissements en vue de développer la vente par internet pour les produits (Equipement de Jardin et Matériel de Camping) où le consommateur recherche un contact direct avec le fabricant sans passer par une distribution considérée comme peu créatrice de valeur ajoutée.

Enfin la politique de développement de Trigano par croissance externe sera poursuivie en 2012/2013. Les secteurs visés sont inchangés :

• l'accessoire pour Véhicules de Loisirs, afin de renforcer le maillage européen de Trigano dans la distribution de ces produits à ses réseaux ;

• la remorque, pour consolider la position de leader européen de ce secteur acquise grâce au rachat de Lider et de Gaupen Henger :

• les Véhicules de Loisirs (camping-cars et caravanes), pour augmenter les quantités achetées et ainsi renforcer le pouvoir de négociation vis-à-vis des fournisseurs, mais aussi pour compléter la pénétration de Trigano sur certains marchés où sa part est encore inférieure à ses objectifs.

A plus long terme, Trigano croit à la pertinence d'une croissance des marchés sur lesquels il est positionné, car outre une évolution démographique favorable, les grandes valeurs incarnées par le camping-car et les remorques ne seront pas impactées durablement par les difficultés économiques.

Organisation et ressources humaines

Données sociales

L'effectif au 31 août 2012 (3 799 personnes) a enregistré pour le troisième exercice consécutif une légère croissance (+3,3% soit +122 personnes) après la forte réduction de l'exercice 2009. Cette évolution est principalement due au rachat de 4 sociétés au cours de l'exercice : Gaupen (36 personnes), OCS (14 personnes), Notin (45 personnes) et Lider (71 personnes).

La progression a été un peu plus forte hors de France (+4,6%) que dans l'hexagone (+1,4%). Ces variations globales masquent les efforts permanents d'adaptation des effectifs aux besoins du marché : ainsi, certaines business units ont connu des augmentations importantes (Brantôme +40%, Saint-Brandan +17,2%, Soliman +15%) tandis que d'autres ont réduit leur effectif (Sablé-sur-Sarthe -7,5%, Peniscola –7,2%, Wlostowo –6,7%, Grimsby –6,3%, Tournon-sur-Rhône –5,7%).

Le recours à des mesures de chômage technique a également été utilisé pour adapter les capacités de production, en particulier à la nouvelle baisse du marché italien (San Gimignano, Pomezia). Ces deux business units ont bénéficié d'un accord dit de solidarité avec un coût du chômage technique presque nul pour l'entreprise. Au total, le nombre d'heures de chômage technique pour le Groupe s'est élevé à 227 000 heures contre 147 000 en 2011 (+54%) avec un coût de 139 k€.

Compte tenu de la saisonnalité de certaines activités, le recours aux contrats d'intérimaires a été maintenu. Les dépenses correspondantes ont atteint 7,7 M€ en 2012 (9,8 M€ en 2011) pour 431 500 heures de travail (592 000 en 2011).

Les dépenses relatives aux heures supplémentaires atteignent 1,6 M€ (89 000 heures) contre 1,5 M€ en 2011 (86 000 heures).

Au 31 août 2012, le nombre de contrats à durée déterminée s'élevait à 198 et le nombre d'intérimaires en poste à 132 (au 31 août 2011, respectivement 148 et 189).

Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité

Dès 2007, et sans attendre les obligations faites aux entreprises par l'application de la loi du 9 novembre 2010, Trigano a signé un accord d'entreprise portant sur le développement de la mixité et l'égalité homme/ femme dans les parcours professionnels. La politique de gestion des ressources humaines met en avant le brassage des cultures et des nationalités. La communication interne s'attache par ailleurs à faire connaître les mesures prises en faveur des jeunes, des femmes, des handicapés et des seniors.

Rémunérations et fonctions des administrateurs

Le fonctionnement du Conseil d'Administration et les critères de rémunération des administrateurs sont décrits dans le rapport du Président établi conformément à l'Article L 225-37 du Code de Commerce.
Les montants des rémunérations versées à ses administrateurs par Trigano et les sociétés contrôlées sont détaillés ci-après :

FEUILLET François PDG	**Montants au titre de l'exercice**		**Montants au titre de l'exercice précédent**	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	449 231	449 231	412 295	412 295
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	133 664	133 664	122 849	121 849
Avantages en nature	6 753	6 753	4 911	4 911
TOTAL	**589 648**	**589 648**	**540 055**	**539 055**

FEUILLET Marie-Hélène DG Délégué	**Montants au titre de l'exercice**		**Montants au titre de l'exercice précédent**	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	207 532	207 532	204 005	204 005
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	31 026	31 026
Jetons de présence	60 037	60 037	55 470	55 470
Avantages en nature	2 523	2 523	2 556	2 556
TOTAL	**270 092**	**270 092**	**293 057**	**293 057**

FREICHE Michel DG Délégué	**Montants au titre de l'exercice**		**Montants au titre de l'exercice précédent**	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	238 032	238 032	210 000	210 000
Rémunération variable	50 000	50 000	35 000	35 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	27 820	27 820	13 969	12 969
Avantages en nature	4 980	4 980	1 620	1 620
TOTAL	**320 832**	**320 832**	**260 589**	**259 589**

BALEYDIER François Administrateur	**Montants au titre de l'exercice**		**Montants au titre de l'exercice précédent**	
	dus	versés	dus	versés
Jetons de présence	24 000	24 000	25 000	24 000
TOTAL	**24 000**	**24 000**	**25 000**	**24 000**

DUCROUX Jean Administrateur	**Montants au titre de l'exercice**		**Montants au titre de l'exercice précédent**	
	dus	versés	dus	versés
Jetons de présence	18 000	18 000	17 000	17 000
TOTAL	**18 000**	**18 000**	**17 000**	**17 000**

ROUCART Michel Administrateur	**Montants au titre de l'exercice**		**Montants au titre de l'exercice précédent**	
	dus	versés	dus	versés
Jetons de présence	18 000	18 000	17 000	17 000
TOTAL	**18 000**	**18 000**	**17 000**	**17 000**

CARISSIMO Guido Administrateur	**Montants au titre de l'exercice**		**Montants au titre de l'exercice précédent**	
	dus	versés	dus	versés
Jetons de présence	18 000	18 000	17 000	17 000
TOTAL	**18 000**	**18 000**	**17 000**	**17 000**

FEUILLET Alice Administrateur	**Montants au titre de l'exercice**		**Montants au titre de l'exercice précédent**	
	dus	versés	dus	versés
Jetons de présence	13 000	13 000	0	0
TOTAL	**13 000**	**13 000**	**0**	**0**

Les administrateurs de Trigano ne bénéficient d'aucun programme d'option de souscription d'actions, d'achat d'actions ou d'actions de performance.

Par ailleurs, Madame Marie-Hélène Feuillet et Monsieur François Feuillet ne bénéficient d'aucun plan de retraite spécifique ; aucune indemnité contractuelle n'est prévue en leur faveur en cas de départ de l'entreprise pour quelque cause que ce soit.

Enfin, la liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs de votre société est communiquée en annexe (Article L. 225-102-1 du Code de Commerce).

Gestion des risques

La gestion des risques est intégrée à la gestion opérationnelle de Trigano avec une approche pragmatique répondant à la diversité des risques potentiels. Certains risques sont traités au niveau de la direction générale (risques pays, risques environnementaux, financiers, juridiques et pénaux, ainsi que tout risque susceptible de porter atteinte aux fondements de l'activité de la société), d'autres sont appréhendés à la fois au niveau de la direction générale et au niveau local (risques industriels, risques fournisseurs et clients).

Les business units disposent d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des plans d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques. Les risques globaux, du ressort de la direction générale, sont revus régulièrement et des mesures sont prises pour en atténuer les conséquences éventuelles. Plusieurs procédures formalisées ont été mises en œuvre pour uniformiser, au sein des business units, les diligences à entreprendre.

La politique générale d'assurance de Trigano repose sur le principe de couverture des risques opérationnels pouvant avoir des conséquences significatives pour l'entreprise, les risques statistiques n'étant pas assurés.

Des programmes internationaux d'assurance centralisés au niveau du groupe permettent d'avoir des niveaux de garantie homogènes et d'éviter d'éventuelles insuffisances de couverture.

L'analyse des principaux risques fait l'objet du chapitre du Rapport du Président du Conseil d'Administration établi conformément à l'Article L. 55-37 du Code de Commerce.

Politique d'assurance

Trigano dispose de contrats d'assurance auprès de compagnies notoirement solvables. La police dommages aux biens et pertes d'exploitation a été renouvelée au 31 août 2012 par l'assureur tenant AXA, en dépit de deux importants sinistres survenus en 2011.
La part du co-assureur tenant de 30% a été replacée auprès de deux assureurs : ROYAL SUN ALLIANZ pour 20% et AXERIA pour 10%.
La seconde ligne d'assurance, mise en place auprès d'AMLIN (ex FORTIS) pour permettre d'augmenter les limites contractuelles d'indemnisation pour deux sites (Tournon-sur-Rhône et Sprendlingen) de 30 M€ (10 M€ en biens sur parc), a été reconduite.

Les principales garanties sont les suivantes :

Compagnie	Nature de l'assurance	Garanties principales	Capitaux assurés au 31/08/2012
AXA (70 %) (France) ROYAL SUN ALLIANZ (20%) (Royaume Uni) AXERIA (10 %) (France) AMLIN (ex FORTIS) (seconde ligne)	Dommages aux biens et pertes d'exploitation	**Dommages aux biens :** dans la limite de 49,9 M€ par sinistre sauf en biens sur parc : 10 M€ et sites de Tournon et Sprendlingen : 79,9 M€ sauf en biens sur parc : 20 M€	503 M€
		Pertes d'exploitation : dans la limite de 49,9 M€ par sinistre et sites de Tournon et Sprendlingen : 79,9 M€	228 M€
CHARTIS (ex AIG) (Etats-Unis) Echéance au 31/12/2012	Responsabilité civile	**Exploitation :** - tous dommages - pollution accidentelle - pollution graduelle et accidentelle	 20 M€ par sinistre 3 M€ par sinistre 4,6 M€ par sinistre et par an
		Après livraison : - tous dommages - dont frais de retrait, dépose et repose	 40 M€ par an 3 M€ par an
CHARTIS (ex AIG) (Etats-Unis)	Responsabilité des mandataires sociaux	Litiges mettant en cause les mandataires sociaux et les préposés	10 M€ par an
CHARTIS (ex AIG) (Etats Unis)	Garantie fraude	Fraudes commises par les préposés ou les tiers	5 M€ par sinistre
GENERALI (Italie)	Flotte automobile (parc France)	Dommages aux tiers Tous dommages pour véhicules de moins de 2 ans	Parc de 139 véhicules de tourisme
COVEA (France) VICTORIA (Allemagne)	Flotte locative camping-cars	Dommage aux tiers : - dommages corporels - dommages matériels et immatériels	 Illimités 100 M€ par sinistre

Sinistres

Un incendie d'origine criminelle, survenu le 11 septembre 2011, a détruit un entrepôt secondaire de l'activité équipement du jardin à Vendôme (Indre et Loire - France). Outre l'immobilier pris en location, la totalité des stocks a été détruite. Compte tenu des couvertures d'assurances dont Trigano bénéficie, ce sinistre n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes de Trigano en 2012.

Impact des activités sur l'environnement

La majorité des activités exercées par TRIGANO concerne le montage et l'assemblage des véhicules de loisirs avec un usage de produits chimiques limité et de faibles impacts sur l'environnement.

Le rapport du président établi en application des articles L 255-37 du Code du Commerce décrit la politique de maitrise des risques environnementaux.

Trigano a poursuivi en 2012 ses actions d'amélioration de la gestion de l'impact de ses activités sur l'environnement en maintenant une forte sensibilisation des business units et par la mise en place de plans d'actions.

Les consommations de gaz et d'eau sont en net recul au regard de l'évolution des heures de production (-4,0%). En revanche, la consommation d'électricité est stable.

Les consommations de produits toxiques (colles, solvants) enregistrent une baisse à périmètre constant supérieure à la réduction des volumes, grâce à la politique menée depuis plusieurs années de substitution des produits toxiques par des produits plus vertueux pour l'environnement et dégageant moins de composés organiques volatiles (COV).

Les activités de fabrication de composants en polyester, utilisant des produits toxiques, ont été définitivement arrêtées en France et en Italie. 80% des consommations de produits toxiques concernent l'activité de fabrication de pièces polyester de Soliman (Tunisie).

	Consommations annuelles 2011/2012	Variation 2011/2012	Variation à périmètre constant
Eau	52,2 milliers de m³	- 7%	- 11,1 %
Gaz	31,6 millions de kWh	- 8,8 %	- 10,4 %
Electricité	20,9 millions de kWh	- 0,2 %	- 3,9 %
Produits toxiques	220,3 tonnes	- 13,4 %	- 15,6 %

Le coût global de traitement des déchets s'est élevé à 921 k€, en réduction de 6,1% sur l'exercice précédent. Les coûts de traitement des déchets industriels spéciaux (DIS) enregistrent une baisse de 11,4% avec une réduction des volumes de 23,4% tandis que les coûts de traitement des déchets industriels banaux (DIB) sont en diminution de 5,2% avec une baisse des volumes de 8,7%.

La quantité de DIB valorisés (métaux, bois, cartons, papier) est de 3 046 tonnes, ce qui représente un taux de valorisation de 26,6%.

Les investissements réalisés par Trigano pour limiter les conséquences de l'impact de ses activités sur l'environnement se sont élevés à 439 k€ en baisse de 8,9% par rapport à l'exercice précédent. Les investissements sont de natures très diverses. Ils ont porté notamment sur une cabine de poudrage avec récupération d'énergie à Cormenon (Loir-et-Cher), l'acquisition d'un débourbeur – déshuileur, la mise en conformité d'un réseau électrique, l'isolation de locaux, la mise en place de bacs de rétention supplémentaires, d'une station de lavage, etc.

Plusieurs sites français sont soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Le dossier de mise à jour de l'autorisation d'exploiter du site de Tournon-sur-Rhône (Ardèche) est désormais finalisé après l'obtention d'un arrêté préfectoral en juin 2012.

Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter du site de Seclin (Nord) est en cours d'instruction par la DREAL.

Le dossier de déclaration pour le site de Mamers (Sarthe) a été achevé.

Enfin, le site de Cormenon (Loir-et-Cher), soumis à autorisation, fait l'objet d'une mise en conformité.

Comptes sociaux

Le bénéfice net de l'exercice s'est établi à 25,5 M€ (16,1 M€ en 2011) :

	2012	2011
Résultat d'exploitation	4,4	6,2
Résultat financier	23,4	8,9
Résultat exceptionnel	-0,2	-0,2
Impôt sur les bénéfices	-2,1	1,2
Bénéfice	25,5	16,1

Le résultat courant avant impôt progresse de 12,7 M€. Cette évolution provient principalement des éléments suivants :

- perception de dividendes (36,4 M€) en augmentation de 15,7 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- diminution des produits liés aux activités des filiales constructeurs de véhicules de loisirs (-1,5 M€) ;
- augmentation de 2,6 M€ des charges relatives à la gestion des participations (dépréciations de titres et de comptes courants, subventions financières et abandons de créances).

Compte tenu d'une charge d'impôt sur les sociétés de 2,1 M€ (produit d'impôt de 1,2 M€ en 2010/2011), le bénéfice net progresse de 9,4 M€.

Le total des capitaux propres atteint 221,5 M€ au 31 août 2012, en augmentation de 8,9 M€ par rapport à la clôture précédente. L'annulation de 750 000 actions s'est traduite par une diminution de 10,7 M€ du montant du capital social et des réserves. Par ailleurs, un dividende de 6,2 M€ a été versé aux actionnaires.

La société a acquis au cours de l'exercice des participations pour un montant total de 42,7 M€. Ces acquisitions ont été financées au moyen de la mise en place d'un crédit amortissable sur 5 ans d'un montant de 40 M€.

Le montant de la dette nette s'élève à 48,7 M€ au 31 août 2012 (5,6 M€ au 31 août 2011).

Conséquences environnementales de l'activité sociale

Les dispositions légales font obligation à Trigano de donner des informations relatives aux conséquences de son activité sur l'environnement. La société Trigano (holding) n'a pas une activité ayant des conséquences notables sur l'environnement et n'est donc pas concernée par cette obligation.

Détail des dettes fournisseurs par date d'échéance

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance se présente comme suit à la clôture de l'exercice :

- de 1 à 30 jours avant échéance : 271 553 € (142 925,07 € au 31/08/2011) ;
- de 31 à 60 jours avant échéance : 25 532 € (48 339,16 € au 31/08/2011) ;
- au-delà de 61 jours : néant au 31/08/2012 et au 31/08/2011.

Prises de participation

Trigano a acquis au cours de l'exercice 100% des titres des sociétés OCS Recreatie Groothandel, Lider Expansion, Gaupen Henger et Gaupen Henger Eiendom, ainsi que 70% des titres de la société Bruand Développement.

Activité boursière

Durant l'exercice, les volumes de transactions sur le titre de votre société ont été les suivants :

	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Volume de transactions en nombre de titres
09/11	15,78	10,65	1 348 467
10/11	14,99	12,47	942 594
11/11	12,94	10,50	957 303
12/11	12,98	10,85	926 422
01/12	13,69	11,51	1 366 380
02/12	14,20	12,71	784 545
03/12	14,73	12,91	599 242
04/12	13,17	10,77	487 539
05/12	11,58	9,80	298 101
06/12	10,24	8,55	428 029
07/12	10,14	8,75	365 465
08/12	10,29	9,40	144 159

Les opérations d'achat et de vente de titres réalisées dans le cadre du contrat de liquidité pour le compte de votre société ont été les suivantes :

	Achats en milliers d'euros	Ventes en milliers d'euros	Solde mensuel des transactions en nombre de titres
09/11	158	185	(2 422)
10/11	151	138	1 096
11/11	124	133	(809)
12/11	90	58	2 704
01/12	174	159	1 381
02/12	92	114	(1 598)
03/12	138	127	849
04/12	76	103	(1 994)
05/12	111	101	1 154
06/12	69	51	1 724
07/12	71	62	1 023
08/12	43	53	(938)

L'Assemblée Générale du 11 janvier 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des rachats de titres de la société dans la limite de 5% du capital social. Dans ce cadre, la société a racheté 574 048 actions Trigano, portant ainsi le nombre d'actions auto détenues à 775 701 (3,66% du capital social) dont 750 000 ont été annulées par décision du Conseil du 9 janvier 2012.
L'Assemblée Générale du 9 janvier 2012 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des rachats de titres de la société dans la limite de 10% du capital social. Dans ce cadre, la société a racheté 150 106 actions Trigano (0,73% du capital social). La valeur comptable du portefeuille de titres Trigano détenus par votre société est de 2,1 M€ au 31 août 2012.

Composition du capital au 31 août 2012

	Répartition des actions en %		Répartition des droits de vote en %	
	31/08/12	31/08/11	31/08/12	31/08/11
François Feuillet	54,7	52,8	66,9	65,8
Trigano (autocontrôle)	0,9	1,9	-	-
Salariés du groupe	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres	44,3	45,2	34,1	34,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Au cours de l'exercice, aucun franchissement de seuil n'a été déclaré.

Enfin, les opérations sur titres déclarées par les dirigeants ne font apparaître aucune opération au cours de l'exercice, l'augmentation de la participation de M. François Feuillet étant consécutive à l'annulation des actions auto détenues décidée par Conseil d'Administration en janvier 2012.

Rapport spécial sur les plans de souscription d'actions

Votre Conseil vous informe qu'il n'existe aucun plan de souscription d'actions encore en vigueur au 31 août 2012.

Résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 8 janvier 2013

Le Conseil vous propose d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 août 2012, ainsi que les opérations relatées dans le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes. Le Conseil vous informe que les charges non déductibles du résultat fiscal au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élèvent à 20 232 €.

Le Conseil vous propose d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Résultat de l'exercice	€ 25 501 594,11
Majoré du report à nouveau antérieur	€ 34 148 679,67
Total à affecter	€ 59 650 273,78
Aux comptes suivants :	
Report à nouveau	€ 59 650 273,78
Total affecté	€ 59 650 273,78

Le Conseil vous rappelle que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Nb d'actions composant le capital	Dividende	
		Brut	Avoir fiscal
31/08/2009	21 179 740 actions	0,00 €	-
31/08/2010	21 179 740 actions	0,10 €	Eligible à l'abattement de 40% (art. 158 3 – 2° CGI)
31/08/2011	21 179 740 actions	0,30 €	Eligible à l'abattement de 40% (art. 158 3 – 2° CGI)

Le Conseil vous propose d'attribuer aux administrateurs des jetons de présence pour un montant total de 124 000 €.

Le Conseil vous propose de l'autoriser, pour une durée de treize mois, à acheter ou faire acheter des actions de la société, dans la limite de 2 000 000 actions. Le prix d'achat maximal de chaque action serait fixé à 16 euros.

Outre l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité, les objectifs de ce programme de rachat sont la remise ou l'échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe, l'attribution d'options aux dirigeants du groupe, l'annulation des titres ou toute autre pratique ou objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Les mandats de MM. François Baleydier, Guido Carrissimo et Michel Roucart viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée d'approbation des comptes 2012. Le Conseil vous propose de procéder à leur renouvellement.

Les mandats des commissaires aux comptes d'Ernst & Young Audit (titulaire) et d'Auditex (suppléant) viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale. Le Conseil vous propose de les renouveler pour une durée de 6 ans.

Enfin, votre Conseil, conformément aux dispositions légales, vous propose une augmentation du capital social réservée aux salariés.

En conclusion de ce rapport, le Conseil vous demande d'approuver les résolutions qui vous sont soumises, à l'exception de celle relative à l'augmentation de capital réservée aux salariés.

Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs

(Article L.225-102-1 du Code de Commerce)

BALEYDIER François		**Administrateur**
Mandats Trigano et filiales	**Forme Juridique**	**Qualité**
AUTOSTAR	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
LOISIRS FINANCE	S.A. à Directoire et Conseil de surveillance	Représentant de TRIGANO, membre du Conseil de Surveillance
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur, membre du Comité d'audit, membre du Comité des rémunérations et des nominations
TRIGANO JARDIN	S.A.S.	Président du Comité de Surveillance
TRIGANO MDC	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance

CARISSIMO Guido		**Administrateur**
Mandats Trigano et filiales	**Forme Juridique**	**Qualité**
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur et membre du Comité des rémunérations et des nominations
Autres mandats	**Forme Juridique**	**Qualité**
200kW	S.r.l.	Président et Administrateur
AGRIPRODUCT GAMMA	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur
ELLAMP	S.p.A.	Administrateur
SOCIETA AGRICOLA PERSETO	S.r.l.	Président et Administrateur
STIGMA REAL ESTATE	S.r.l.	Administrateur
VELA IMPRESE	S.r.l.	Président et Administrateur

DUCROUX Jean		**Administrateur**
Mandats Trigano et filiales	**Forme Juridique**	**Qualité**
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur, Président du Comité des rémunérations et des nominations, membre du Comité d'audit
Autres mandats	**Forme Juridique**	**Qualité**
ARYON	S.P.R.L.	Gérant
GABRIEL ET ASSOCIES	S.A.S.	Administrateur
MOTION EQUITY PARTNERS S.A.	S.A.	Administrateur
MOTION EQUITY PARTNERS L.L.P.	L.L.P.	Membre du comité d'adjudication
FOUNTAIN INDUSTRIES EUROPE	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur

FEUILLET Alice		**Administrateur**
Mandats Trigano et filiales	**Forme Juridique**	**Qualité**
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur

FEUILLET François		Administrateur - Président Directeur Général
Mandats Trigano et filiales	**Forme Juridique**	**Qualité**
ARCA CAMPER S.p.A.	S.p.A.	Président du Conseil d'Administration
AUTOSTAR	S.A.S.	Président
AUTO-TRAIL V.R. Limited	Ltd (Private Limited Company)	Président du Conseil d'Administration
BENIMAR-OCARSA S.A.	SA de droit espagnol	Président du Conseil et Administrateur délégué
BRUAND DEVELOPPEMENT	S.A.S.	Président
C.M.C. FRANCE	S.C.P.	Gérant
CARAVANES LA MANCELLE	S.A.R.L.	Gérant
CLAIRVAL	S.A.S.	Président
DELWYN ENTERPRISES Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur
DEUTSCHE REISEMOBIL VERMIETUNGS GmbH	GmbH	Gérant
E.T. Riddiough (Sales) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur
ECIM	S.A.S.	Président
EURO ACCESSOIRES	S.A.S.	Président
EUROP' HOLIDAYS	S.A.R.L.	Gérant
GAUPEN-HENGER A.S.	A.S. (Limited Company)	Chairman of the Board of Directors
GAUPEN-HENGER EIENDOM A.S.	A.S. (Limited Company)	Deputy Board Member
GROVE PRODUCTS (CARAVAN ACCESSORIES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur
LIDER	S.A.S.	Président
LIDER EXPANSION	S.A.S.	Président
LOISIRS FINANCE	S.A. Directoire et Conseil de surveillance	Membre du Directoire
MAÎTRE EQUIPEMENT	S.A.S.	Président
MECADIS	S.A.R.L.	Gérant
MECANOREM	S.A.R.L.	Gérant
MISTERCAMP	S.A.S.	Président
NOTIN	S.A.S.	Président
OCS RECREATIE GROOTHANDEL B.V.	B.V.	Directeur
PERIGORD VEHICULES DE LOISIRS	S.A.S.	Président
POLYTEX	S.A.R.L.	Gérant
RIVIERA FRANCE	S.A.R.L.	Gérant
RULQUIN	S.A.	Président du Conseil d'Administration
SORELPOL	Sp.z.o.o.	Gérant
SUN WAY	S.A.S.	Président
TECHWOOD	S.A.R.L.	Gérant
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Président - Directeur Général
TRIGANO DEUTSCHLAND VERWALTUNGS GmbH	GmbH	Gérant
TRIGANO GmbH	GmbH	Gérant
TRIGANO JARDIN	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
TRIGANO MDC	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
TRIGANO REMORQUES	S.A.S.	Président
TRIGANO SERVICE	S.A.R.L.	Gérant
TRIGANO S.p.A.	S.p.A.	Président du Conseil d'Administration
TRIGANO VAN S.r.l.	S.r.l.	Président du Conseil d'Administration
TRIGANO VDL	S.A.S.	Président
TROIS SOLEILS	S.A.R.L.	Gérant
Autres mandats	**Forme Juridique**	**Qualité**
ADB VIN	S.A.S	Membre du Conseil de Surveillance
CIC OUEST	S.A.	Administrateur
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FRANCOIS FEUILLET	Groupement Foncier Agricole	Gérant
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DOMAINE FRANCOIS FEUILLET	Groupement Foncier Agricole	Gérant
MONTUPET	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LILI ONE	S.C.I.	Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SEV ONE	S.C.I.	Gérant

FEUILLET Marie-Hélène		Administrateur - Directeur Général Délégué
Mandats Trigano et filiales	**Forme Juridique**	**Qualité**
ARCA CAMPER S.p.A.	S.p.A.	Administrateur
AUTOSTAR	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
AUTO-TRAIL V.R. Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur
BENIMAR-OCARSA S.A.	S.A. de droit espagnol	Membre du Conseil
C.M.C. DISTRIBUTION France	S.A.S.	Président
CAMPING-CARS CHAUSSON	S.A.S.	Président
DELWYN ENTERPRISES Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur
E.T. Riddiough (Sales) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur
GAUPEN-HENGER A.S.	A.S. (Limited Company)	Director
GAUPEN-HENGER EIENDOM A.S.	A.S. (Limited Company)	Chairman of the Board of Directors
GROVE PRODUCTS (CARAVAN ACCESSORIES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur
LOISIRS FINANCE	S.A. Directoire et Conseil de surveillance	Président du Conseil de Surveillance
OUEST VDL	S.A.S.	Président
RESIDENCES TRIGANO	S.A.S.	Président
RULQUIN	S.A.	Représentant permanent de Trigano
S.C.I. C.M.C.	S.C.I.	Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L AMIRAL LEBRETON	S.C.I.	Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU COLONEL PETIT	S.C.I.	Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU HAUT ECLAIR	S.C.I.	Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PRESIDENT ARNAUD	S.C.I.	Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PROFESSEUR PARMENTIER	S.C.I.	Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DUCHESSE DE MIRABEL	S.C.I.	Gérant
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Directeur Général Délégué et Administrateur
TRIGANO JARDIN	S.A.S.	Président
TRIGANO MDC	S.A.S.	Président
TRIGANO REMORQUES	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
TRIGANO S.p.A.	S.p.A.	Administrateur
TRIGANO VAN S.r.l.	S.r.l.	Administrateur
TRIGANO VDL	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance

FREICHE Michel		Administrateur - Directeur Général Délégué
Mandats Trigano et filiales	**Forme Juridique**	**Qualité**
AUTO-TRAIL V.R. Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur
BENIMAR-OCARSA S.A.	S.A. de droit espagnol	Membre et Secrétaire du Conseil
E.T. Riddiough (Sales) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Secrétaire Général
GAUPEN-HENGER A.S.	A.S. (Limited Company)	Director
GROVE PRODUCTS (CARAVAN ACCESSORIES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur et Secrétaire Général
HTD Participations	S.A.R.L.	Gérant
LOISIRS FINANCE	S.A. Directoire et Conseil de surveillance	Membre du Directoire et Dirigeant responsable L511-13 code monétaire et financier
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Directeur Général Délégué et Administrateur
TRIGANO JARDIN	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
TRIGANO REMORQUES	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
TRIGANO VDL	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance

ROUCART Michel		Administrateur
Mandats Trigano et filiales	**Forme Juridique**	**Qualité**
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur et Président du Comité d'audit
Autres mandats	**Forme Juridique**	**Qualité**
CONSORTIUM FAMILIAL DE GESTION PATRIMONIALE, IMMOBILIERE ET FINANCIERE	S.A.R.L.	Gérant
LOCIMMO REAL ESTATE	S.C.I.	Gérant
MEUBLIMMO REAL ESTATE	S.N.C.	Gérant

Rapport du Président du Conseil d'Administration

Rapport du Président du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L. 225-37 du Code de Commerce 35

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Trigano 40

Rapport du Président du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L. 225-37 du Code de Commerce

I. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Code de référence

Le Conseil d'Administration de Trigano se réfère au code de gouvernement d'entreprise établi par l'AFEP et le MEDEF (consultable sur le site internet www.code-afep-medef.com). Il n'en a écarté aucune disposition.

Mode de direction générale

Unicité des fonctions de Président du Conseil et de Directeur général

Le Conseil d'Administration a décidé de conserver un dispositif de gouvernance réunissant les fonctions de Président du Conseil et de Directeur général en renouvelant en 2010 M. François Feuillet (actionnaire majoritaire) aux fonctions de Président – Directeur général. Ce choix permet de simplifier la prise de décision.

Limitation des pouvoirs du Directeur général

Bien que les statuts de Trigano ne prévoient aucune limitation aux pouvoirs du Directeur général, les opérations de croissance externe ainsi que les opportunités de désinvestissement sont systématiquement soumises à un vote du Conseil d'Administration.

Directeurs généraux délégués

Après validation du comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'Administration a nommé fin 2010 Mme Marie-Hélène Feuillet et M. Michel Freiche Directeurs généraux délégués. Les Directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur général.

Composition du Conseil d'Administration

La société est administrée par un Conseil composé de 8 membres nommés pour des périodes de six ans :

- trois dirigeants opérationnels :

  - M. François Feuillet, 64 ans, Président du Conseil et Directeur général de la société, diplômé d'HEC, il dirige Trigano depuis 1981 après une expérience d'audit (KPMG), de direction financière et de direction générale (Groupe Singer et Compagnie Française du Meuble). M. François Feuillet détient 11 178 074 actions Trigano (au 31 août 2012)

  - Mme Marie-Hélène Feuillet, 64 ans, Administrateur et Directeur général délégué est diplômée d'HECJF et a rejoint Trigano en 1994 après une carrière bancaire au sein du Groupe Banque Populaire. Mme Marie Hélène Feuillet détient 169 actions Trigano (au 31 août 2012)

  - M. Michel Freiche, 52 ans, Administrateur et Directeur général délégué est diplômé de l'EDHEC et d'expertise comptable. Il a rejoint Trigano en 1988 après un début de carrière en cabinet d'audit (Ernst & Young). M. Michel Freiche détient 2 000 actions Trigano (au 31 août 2012)

- un représentant de l'actionnaire majoritaire : Melle Alice Feuillet, 30 ans, diplômée de l'ESCP, est fondée de pouvoir au sein d'un fonds d'investissement à Londres, après une expérience en fusions-acquisitions, notamment chez Morgan Stanley. Melle Alice Feuillet détient 22 451 actions Trigano (31 août 2012)
- trois administrateurs indépendants :

  - M. Jean Ducroux, 69 ans, IEP, MBA de l'Université de Minnesota, dirige la société Aryon, dont l'activité est dans le conseil et l'investissement, après un début de carrière dans le monde bancaire. M. Jean Ducroux détient 2 010 actions Trigano (au 31 août 2012) ;

  - M. François Baleydier, 68 ans, HEC, a effectué sa carrière dans des fonctions financières en France et à l'étranger dans le secteur des travaux publics (Entrepose et Bachy). M. François Baleydier détient 1 000 actions Trigano (au 31 août 2012) ;

  - M. Michel Roucart, 64 ans, HEC, Expert comptable, exerce aujourd'hui une activité immobilière privée après avoir effectué sa carrière chez Arthur Andersen et Ernst & Young. M. Michel Roucart détient 1 952 actions Trigano (au 31 août 2012).

- une personnalité qualifiée : M. Guido Carissimo, 56 ans, diplômé de l'Université Bocconi (Milan) et de l'Université de Boston, exerce une activité de gestion de fonds de private equity après une carrière chez Pirelli puis à la tête de Trigano SpA (Italie). M. Guido Carissimo détient 1 000 actions Trigano (au 31 août 2012)

La liste des mandats et fonctions des administrateurs est donnée en annexe du rapport de gestion.

La société s'est référée au code AFEP-MEDEF pour identifier les administrateurs indépendants. Ainsi, un administrateur est considéré comme indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Les critères examinés afin de qualifier un administrateur d'indépendant sont les suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société-mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;

- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;

- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;

- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;

- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;

- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Les recommandations AFEP-MEDEF précisent que le Conseil peut décider que tel ou tel critère n'est pas pertinent ou qu'il appelle une interprétation propre à la société. Dans cet esprit, Trigano a considéré que M. Jean Ducroux devait être considéré comme administrateur indépendant nonobstant son appartenance au Conseil depuis plus de douze ans. De même, M. François Baleydier est considéré comme indépendant bien qu'il détienne des mandats dans quatre filiales de Trigano.

La société considère que la composition de son Conseil est équilibrée quant au nombre d'administrateurs indépendants (3/8) eu égard à la répartition de son capital. Par ailleurs, le Conseil comporte deux membres de sexe féminin et un membre de nationalité italienne.

À la connaissance de Trigano, aucun des membres du Conseil d'administration, ni aucun des principaux dirigeants de Trigano n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années. Aucun de ces membres n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun de ces membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Il n'existe pas, à la connaissance de Trigano, de conflit d'intérêts entre les intérêts privés des administrateurs de la société et leurs devoirs à l'égard de la Société. Aucun prêt ou garantie n'est accordé par la société en faveur des membres du Conseil d'Administration.

Echéance des mandats des membres du Conseil d'Administration

AG sur les comptes 2012 : M. François Baleydier, M. Guido Carissimo, M. Michel Roucart,

AG sur les comptes 2013 : M. Jean Ducroux, Mme Marie-Hélène Feuillet, M. François Feuillet,

AG sur les comptes 2016 : Melle Alice Feuillet, M. Michel Freiche.

Activité du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil sont régulièrement informés des événements majeurs de la vie de l'entreprise. Avant chaque Conseil, ils reçoivent des informations détaillées. Au cours de chaque Conseil, le Président présente un rapport sur l'activité de l'entreprise et les projets majeurs ; ce rapport comprend en particulier un point complet sur les opérations de croissance externe en cours ou envisagées.

Afin de préparer ses travaux, le Conseil a créé en son sein deux Comités :

- le Comité des rémunérations et des nominations
- le Comité d'audit et des comptes

Ces Comités sont composés majoritairement d'administrateurs indépendants qui ont un accès direct à l'information désirée auprès des responsables opérationnels salariés. Ils réunissent chacun trois administrateurs.

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2012. Les réunions ont duré en moyenne trois heures. Le taux de participation a été de 97,5%.

Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages alloués aux membres du Conseil

Le comité des rémunérations et des nominations se réunit chaque année afin d'examiner les rémunérations et avantages alloués au Président du Conseil et aux Directeurs généraux délégués. Dans ce cadre, il s'appuie sur des études comparatives publiées par des experts indépendants. Il émet un rapport de préconisations qui est présenté au Conseil. Après en avoir débattu, le Conseil fixe les montants de rémunération et avantages alloués au Président et aux Directeurs généraux délégués, ceux-ci ne prenant pas part au vote les concernant.

Sur proposition du Conseil, l'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence attribués aux administrateurs. Le Conseil détermine chaque année les modalités de répartition des jetons de présence entre ses membres en veillant à ce que les administrateurs membres des Comités du Conseil perçoivent une rémunération spécifique pour leur travail au sein de ces Comités.

Participation des actionnaires aux assemblées

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont précisées dans les statuts disponibles au siège social de la société. En application du Décret n°2010-684 du 23 juin 2010 qui transpose en droit français la Directive 2007/36/CE du 11 juillet 2007, les documents communiqués aux Assemblées Générales sont mis à disposition des actionnaires sur le site internet de la société 21 jours avant la tenue de celles-ci. Une page du site internet est réservée à la procédure de désignation ou de révocation d'un mandataire en vue du vote aux Assemblées Générales.

II. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques de Trigano s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue visant à les faire converger vers les meilleures pratiques.

II.1. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Référentiel utilisé

Trigano applique le cadre de référence et le guide d'application pour les valeurs moyennes publié par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs du contrôle interne

L'objectif du système de contrôle interne de Trigano est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise, en particulier dans les domaines juridique, comptable et financier.

Ce système vise d'une part, à assurer la fiabilité de l'information financière et comptable mensuelle et, d'autre part, à contrôler l'application de la politique décidée par la Direction générale de Trigano.

Limites du contrôle interne

Comme le souligne le cadre de référence de l'AMF, le système de contrôle interne ne peut toutefois pas fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés.

Environnement de contrôle

Afin de favoriser le développement de l'entreprise dans un contexte multiculturel, Trigano a adopté depuis plusieurs années une organisation fortement décentralisée. Cette décentralisation est encadrée par des principes et des règles de fonctionnement qui s'appliquent partout dans le groupe.

Trigano a, à ce titre, rédigé et diffusé un manuel de contrôle interne qui précise les principes et contrôles essentiels auxquels chaque filiale doit se conformer.

En particulier, un code éthique précise les règles d'action et de conduite que doivent suivre les membres du personnel de l'ensemble des business units de Trigano dans l'exercice de leur activité professionnelle.

Organisation

Le système de contrôle interne repose sur un ensemble de procédures administratives et comptables mises en œuvre dans chaque business unit par un responsable comptable et financier, rattaché hiérarchiquement au responsable de la business unit et fonctionnellement à la direction financière du groupe.

Des délégations de pouvoir sont consenties aux dirigeants des filiales pour la plupart des opérations courantes. Ils bénéficient ainsi d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des programmes d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques.

Demeurent sous le contrôle exclusif des membres du Comité de Direction de Trigano :

- les acquisitions et cessions de sociétés ;
- les investissements d'un montant supérieur à 30 000 € ;
- l'ouverture de comptes bancaires et les délégations de signatures ;
- les négociations d'emprunts et de concours bancaires ;
- la validation des contrats importants ou engageant une ou plusieurs filiales pour une période pluriannuelle ;
- la gestion du parc immobilier ;
- la gestion des assurances ;
- l'embauche et la rémunération des cadres dirigeants.

Elaboration et traitement de l'information comptable et financière

La direction comptable de Trigano établit les comptes sociaux de l'entreprise ainsi que les comptes consolidés à partir des états financiers déclarés par les business units. Ceux-ci sont établis conformément aux règles et méthodes prescrites par le groupe et recensées dans le manuel de consolidation et le manuel des principes comptables.

Les services contrôle de gestion et audit interne interviennent régulièrement dans les business units pour vérifier la qualité de l'information comptable transmise au groupe.

La Direction générale de Trigano s'implique fortement dans le suivi des opérations de chacune des business units. Elle s'appuie pour cela sur les procédures budgétaires et sur un reporting mensuel quantitatif et qualitatif extrêmement développé, transmis préalablement à la tenue de réunions explicatives et prospectives avec les dirigeants des business units concernées.

La Direction financière du groupe assure, partout où la réglementation le permet, le financement de ses filiales par le biais de conventions de centralisation de trésorerie ou des contrats de financement intragroupe. Cette centralisation permet à la direction de piloter et d'analyser l'évolution de l'endettement externe, ainsi que de gérer directement le risque de taux inhérent à la dette contractée.

II.2. GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est intégrée à la gestion opérationnelle de Trigano avec une approche pragmatique répondant à la diversité des risques potentiels. Certains risques sont traités au niveau de la Direction générale (risques environnementaux, financiers, juridiques et pénaux, ainsi que tout risque susceptible de porter atteinte aux fondements de l'activité de la société), d'autres sont appréhendés à la fois au niveau de la Direction générale et au niveau local (risques industriels, risques fournisseurs et clients).

Les business units disposent à ce titre d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des plans d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques. Les risques globaux du ressort de la Direction générale sont revus régulièrement et des mesures sont prises pour en atténuer les conséquences éventuelles. Plusieurs procédures, formalisées, ont été mises en œuvre pour uniformiser au sein des business units les diligences à entreprendre.

Les principaux risques auxquels est exposée l'entreprise sont les suivants :

Risques spécifiques liés à l'activité

Risque d'évolution des législations limitant l'usage des véhicules de loisirs

L'intérêt de la clientèle pour les camping-cars est, pour partie, la conséquence de la liberté d'utilisation de ces véhicules sur l'ensemble du territoire européen.
Par ailleurs, le niveau du marché est fortement corrélé à la capacité d'utilisation gratuite du camping-car pendant un nombre élevé de nuits. Plusieurs facteurs sont susceptibles de restreindre ces libertés. En particulier, une législation plus restrictive sur le stationnement des camping-cars dans les zones hautement touristiques, des limitations de vitesse ou un accès plus difficile aux centres villes pour des motifs liés à la lutte contre la pollution auraient un effet négatif sur le marché, donc sur l'activité de Trigano.
Dans l'ensemble, les pouvoirs publics dans les différents pays européens, sensibilisés à l'importance du phénomène camping-car et à son impact positif sur l'économie touristique, agissent avec circonspection et proposent, lorsque des mesures sont prises, des solutions politiques de nature à assurer un usage raisonné du véhicule dans les zones concernées.
Trigano œuvre au niveau de chacun des grands marchés ainsi qu'au niveau européen dans le cadre des organisations professionnelles pour promouvoir une évolution des législations concernées favorable au développement du parc de camping-cars en Europe.

Risque climatique

Les activités matériel de camping et de jardin sont affectées de façon significative en cas de conditions climatiques défavorables au printemps et en été. Compte tenu de la faible contribution de ces activités aux résultats de Trigano, aucun programme de réduction de ce risque n'est mis en œuvre.

Risques opérationnels

Trigano est confronté à un certain nombre de risques opérationnels. Afin d'atténuer l'exposition à ces risques, et en complément des programmes de couverture souscrits auprès des compagnies d'assurance, certaines procédures ad hoc ont été mises en œuvre.

Risques liés à la production

Le site de Tournon-sur-Rhône (France) représente environ un tiers des productions de camping-cars de Trigano, d'où un risque majeur de dépendance à cette unité de production. Afin de réduire cette exposition, il a été décidé que la production sur ce site n'augmenterait que de façon marginale. La croissance des marques concernées sera assurée par les fabrications réalisées sur les lignes de montage installées dans les usines de Peñiscola (Espagne) et de Sablé-sur-Sarthe (France). Par ailleurs, des capacités de production de structures de camping-cars sont aujourd'hui opérationnelles sur la plupart des sites d'assemblage et peuvent en cas de besoin pallier les défaillances d'un autre site.

Le site de Tournon-sur-Rhône est protégé contre les risques incendie par un réseau de sprinklers dont la révision trentenaire, obligatoire, commencée en 2010 se poursuit. Les travaux décidés en liaison avec les assureurs et après l'accord du CNPP (Centre National de Prévention et Protection) d'une enveloppe initiale de 1,3 M€, portée à 1,6 M€ avec quelques coûts complémentaires ont été budgétés en quatre tranches sur trois exercices. Les trois premières tranches ont été achevées et la fin des travaux est programmée pour 2013 permettant de déboucher sur la réception des travaux par le CNPP fin 2013. Ces travaux permettront de rendre la protection incendie plus efficace.

Il a été en outre décidé d'équiper en 2013 le site de Grimsby (Royaume -Uni) d'une installation de sprinklers afin de permettre une meilleure protection incendie de ce site qui apporte une forte contribution à la marge consolidée du groupe.

Risques liés à la distribution

Le risque clientèle est limité par la dispersion des distributeurs dont aucun ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires consolidé. Une couverture d'assurance garantit l'indemnisation des pertes d'exploitation liées à la baisse de chiffre d'affaires d'un distributeur, consécutive à un sinistre de type incendie, dans une limite de 5 M€ par an.

Afin de gérer son risque clients, Trigano s'appuie sur un système d'information financière et de rating développé en interne depuis plusieurs années. Compte tenu de la perte d'efficacité des programmes d'assurance crédit, la Direction financière de Trigano a encore étendu son périmètre d'analyse afin de maîtriser le risque client dans la plupart des pays.

Le dispositif est complété par la mise en place dans chaque business unit d'un comité de crédit rapportant à la Direction générale de Trigano.

Enfin, en ce qui concerne les caravanes et les camping-cars, la conservation des documents nécessaires à l'immatriculation des véhicules jusqu'au paiement complet permet dans la plupart des cas de limiter le risque au montant de la marge commerciale.

Risques environnementaux

Trigano ne détient pas d'installations à hauts risques, la plus grande partie de ses activités étant le montage et l'assemblage de véhicules de loisirs. Néanmoins, quelques activités pouvant présenter des risques ont été identifiées : menuiserie, traitement des métaux et stockage de produits chimiques. Les activités de fabrication de pièces polyester sur les sites de Mamers et de Pomezia (Italie) ont été arrêtées début 2011 et sous-traitées. Les risques identifiés concernent les rejets dans l'air et d'éventuels déversements accidentels dans les sols et les nappes phréatiques. La conformité des rejets dans l'air de poussières de bois est assurée par des systèmes de filtration conformes aux normes en vigueur et régulièrement contrôlés. Les chaudières sont également révisées périodiquement et leurs rejets atmosphériques respectent la règlementation. Les effluents liquides engendrés par les activités de traitement de surface des métaux sont soit recyclés (rejet zéro) soit traités par des stations d'épuration dont les rejets vers le milieu naturel sont contrôlés périodiquement. Concernant les risques de pollution des sols et des nappes, la mise en œuvre systématique de systèmes de stockage des produits chimiques sur rétention permet de limiter les risques. En ce qui concerne les risques d'atmosphère explosive (ATEX), un programme de mise en conformité des installations présentant ce type de risque se poursuit. Pour les sites présentant de l'amiante, un programme de suivi de l'état de conservation et d'empoussièrement de ces matériaux va être mis en œuvre.

Des audits environnementaux des sites les plus exposés sont par ailleurs réalisés périodiquement par un expert en matière d'environnement.

Enfin, des audits d'environnement sont systématiquement réalisés avant toute acquisition de site ou toute opération de croissance externe.

Risques fournisseurs

Certains fournisseurs présentent un risque significatif du fait de leur spécificité et de leur importance. Trigano a mis en place un programme spécifique de réduction du risque fournisseurs comprenant notamment l'intensification de sa politique de diversification des sources d'approvisionnement de certains composants clés, la multiplication des audits chez les fournisseurs et la poursuite de l'intégration de la fabrication de composants sensibles. La pertinence de ce programme se trouve particulièrement renforcée en raison de l'augmentation des risques de défaillance de certains fournisseurs confrontés à des variations très significatives de leurs commandes.

Risques informatiques

La Direction Informatique et Organisation coordonne la démarche de réduction des risques informatiques de l'entreprise.

Elle contribue par sa politique de sécurité, ses architectures techniques et ses processus, à lutter contre les risques liés aux interruptions de fonctionnement informatique et aux vols et destructions de données informatisées.

Le contrôle de ces risques est assuré notamment au travers :

- de la séparation physique et logique des réseaux industriels, de gestion interne et extranet ;
- de la répartition du système d'information sur plusieurs sites physiquement séparés pour diminuer l'impact d'un sinistre éventuel ;
- de la redondance des systèmes et des réseaux permettant un secours immédiat ou une reprise d'activité ;
- de revues internes et d'audits externes sur la gestion des accès, les sauvegardes, etc.

Les principaux chantiers réalisés au cours de l'exercice ont permis :

- de renforcer les moyens de lutte contre les virus et autres logiciels malveillants ;
- de migrer les moyens informatiques de certaines filiales vers des solutions plus pérennes et sécurisées ;
- d'auditer et de renforcer la sécurité d'accès aux informations de gestion de l'entreprise.

Risques juridiques et fiscaux

Aucun litige présentant un enjeu financier matériel n'est connu à ce jour. Trigano fait régulièrement l'objet de contrôles fiscaux dans les différents pays où sont implantées ses filiales ; ces contrôles n'ont pas donné lieu à des redressements importants.

Risques financiers

Risque de liquidité

Trigano bénéficie d'une structure financière solide s'appuyant sur un montant de capitaux propres élevé (328 M€ au 31 août 2012). Le risque de liquidité est couvert par la faiblesse de l'endettement financier et par l'importance des actifs immobiliers sur lesquels aucune garantie n'a été accordée aux organismes financiers.

Afin de s'assurer de disposer à moyen terme des ressources financières nécessaires à son développement, Trigano s'est engagé dans une démarche d'optimisation de ses besoins en fonds de roulement visant à maintenir ses utilisations de crédits d'exploitation au plus fort de la saison au dessous de 100 M€.

Par ailleurs, l'entreprise s'est inscrite dans une démarche de négociation de contrats pluriannuels avec son pool bancaire. Les engagements reçus actuellement en vigueur portent sur un montant total de 200 M€ sur une durée de trois à cinq ans.

Risque de change

Trigano est exposé au risque de change pour une partie de son chiffre d'affaires (principalement au Royaume-Uni où Trigano réalise 10,7% de ses ventes) et de ses approvisionnements, notamment ceux facturés en Dollar, Yen ou Livre Sterling.

Trigano sécurise sa marge opérationnelle en couvrant sur un horizon correspondant à son portefeuille de commandes (2 à 6 mois) les principaux risques après avoir opéré des compensations entre les flux anticipés dans les monnaies principales. Aucune couverture n'est effectuée sur le Zloty Polonais et le Dinar Tunisien car le risque est jugé acceptable par Trigano.

Risque de taux

Les taux de financement sont totalement variables y compris pour les contrats de crédit-bail immobilier. Une couverture de taux (échange Euribor 3 mois contre taux fixe de 0,63%) a été souscrite sur le crédit à 5 ans amortissable de 40 M€ et le capital restant dû des contrats de crédit-bail est devenu insignifiant.

Risque matières premières

La sensibilité aux fluctuations du cours des matières premières (acier, bois, aluminium) est atténuée par le fait que le Groupe utilise des produits transformés qui incorporent ces matières premières. Trigano utilise néanmoins des instruments de couverture lorsque cela est possible en particulier sur le London Metal Exchange pour l'aluminium.

Autres risques

Les unités tunisiennes de l'entreprise ont subi des perturbations liées aux événements politiques survenus au mois de janvier 2011. Les conséquences d'éventuelles nouvelles turbulences politiques sont limitées d'une part par le niveau faible des actifs détenus sur place (1 M€) et, d'autre part par l'existence de fournisseurs alternatifs en Europe qui sont régulièrement testés.

Par ailleurs, Trigano estime ne pas être exposé à des risques politiques majeurs du fait de son implantation géographique en Europe.

Enfin, les engagements de retraite ne comportent que des engagements strictement conformes aux législations nationales et, au Royaume-Uni, que des engagements à cotisation définie.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Trigano

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Trigano et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 3 décembre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés		**Ernst & Young Audit**
Thierry Bellot	**Jean-Luc Loir**	**Aymeric de la Morandière**

Comptes consolidés

Compte de résultat consolidé	43
Bilan consolidé	44
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	45
Tableau des flux de trésorerie consolidés	46
Informations sectorielles	47
Annexe aux comptes consolidés	48
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	73
Renseignements juridiques des sociétés françaises consolidées	74

A - Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	Note	2012	2011
Chiffre d'affaires		**740 286**	**749 014**
Autres produits de l'activité		8 572	7 737
Achats consommés		(496 467)	(497 085)
Charges de personnel	1	(132 780)	(133 100)
Charges externes		(78 893)	(74 881)
Impôts et taxes		(6 564)	(6 154)
Amortissements et dépréciations	2	(11 092)	(9 774)
Variation des stocks de produits finis et d'encours		4 364	7 544
Résultat opérationnel courant		**27 425**	**43 301**
Autres produits opérationnels	3	-	-
Autres charges opérationnelles	3	(1 136)	(618)
Résultat opérationnel		**26 289**	**42 683**
Produits financiers		2 568	3 385
Charges financières		(5 176)	(5 708)
Résultat financier	**4**	**(2 608)**	**(2 323)**
Charge d'impôt	5	(11 235)	(13 695)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	6	2 056	1 800
Résultat net		**14 502**	**28 464**
Part du groupe		14 564	28 421
Intérêts ne donnant pas le contrôle		(63)	43
Résultat de base par action	7	**0,72**	**1,37**
Résultat dilué par action	7	**0,72**	**1,37**

B - Bilan consolidé

Actif

en milliers d'euros	Note	31/08/2012	31/08/2011
Immobilisations incorporelles	8	4 563	4 338
Ecarts d'acquisition	9	64 370	40 393
Immobilisations corporelles	10	112 485	98 916
Participations dans les entreprises associées	12	11 177	15 001
Autres actifs financiers	13	1 791	1 538
Actifs d'impôts différés	5	11 395	10 476
Autres actifs long terme	14	23	23
Total Actifs non courants		**205 804**	**170 686**
Stocks et en-cours	15	194 928	180 209
Clients et autres débiteurs	16	92 249	91 792
Créances d'impôt		1 030	1 874
Autres actifs courants	19	29 542	30 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	42 349	67 994
Total Actifs courants		**360 098**	**372 716**
Total Actif		**565 902**	**543 401**

Passif

en milliers d'euros	Note	31/08/2012	31/08/2011
Capital et primes		91 148	94 341
Réserves et résultats consolidés		236 635	230 003
Total Capitaux propres, part du groupe		**327 784**	**324 345**
Intérêts ne donnant pas le contrôle		185	263
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	21	**327 969**	**324 607**
Passifs financiers non courants	24	35 611	20 606
Provisions à long terme	25	13 266	13 048
Passifs d'impôts différés	5	7 076	4 846
Autres passifs non courants	26	809	766
Total Passifs non courants		**56 762**	**39 266**
Passifs financiers courants	24	31 168	22 082
Provisions courantes	27	6 665	7 368
Fournisseurs et autres créditeurs	28	99 901	107 827
Dettes d'impôt		3 701	6 082
Autres passifs courants	29	39 737	36 170
Total Passifs courants		**181 172**	**179 528**
Total Passif		**565 902**	**543 401**

C - Etat consolidé des produits et des charges comptabilisés

en milliers d'euros	2012	2011
Ecarts actuariels nets d'impôts	(453)	86
Couvertures de flux de trésorerie nettes d'impôts	(51)	277
Ecarts de conversion	2 185	(1 753)
Autres	52	32
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	**1 734**	**(1 358)**
Résultat de l'exercice	14 502	28 464
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	**16 236**	**27 106**
Dont part du groupe	16 282	27 063
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	(46)	43

D - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Capitaux propres au 31 août 2010	**90 157**	**4 184**	**(3 237)**	**211 408**	**302 512**	**246**	**302 758**
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres *(1)*	-	-	(3 132)	-	(3 132)	-	(3 132)
Dividendes versés	-	-	-	(2 098)	(2 098)	(27)	(2 125)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(1 358)	(1 358)	-	(1 358)
Résultat de la période	-	-	-	28 421	28 421	43	28 464
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Engagements d'achat donnés aux intérêts ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 août 2011	**90 157**	**4 184**	**(6 369)**	**236 372**	**324 345**	**263**	**324 607**
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres *(1)*	(3 193)	-	3 975	(7 487)	(6 704)	-	(6 704)
Dividendes versés	-	-	-	(6 138)	(6 138)	(31)	(6 169)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	1 735	1 735	(1)	1 734
Résultat de la période	-	-	-	14 564	14 564	(63)	14 502
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Engagements d'achat donnés aux intérêts ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(17)	(17)	17	-
Capitaux propres au 31 août 2012	**86 965**	**4 184**	**(2 394)**	**239 030**	**327 784**	**185**	**327 969**

(1) Achat de 179 427 actions en 2011, achat de 542 806 actions et annulation de 750 000 actions en 2012.

E - Tableau des flux de trésorerie consolidés

en milliers d'euros		2012	2011
Résultat net		14 564	28 421
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le résultat		(63)	43
Elimination du résultat net des entreprises associées		(2 056)	(1 800)
Elimination de la charge (produit) d'impôt		11 235	13 695
Elimination des amortissements et provisions		9 534	10 955
Elimination des résultats de cessions d'actifs		35	277
Elimination des charges (produits) d'intérêt nettes		2 445	3 220
Elimination des produits de dividendes		-	-
Variation du besoin en fonds de roulement	(a)	(5 853)	(13 806)
Impôts (payés) remboursés		(14 117)	(10 002)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		**15 724**	**31 003**
Incidence des variations de périmètre	(b)	(41 294)	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(782)	(290)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(10 391)	(7 937)
Acquisition d'actifs financiers		-	(10)
Prêts et avances consentis		(201)	(669)
Subventions d'investissement reçues		-	-
Cession d'immobilisations incorporelles		-	10
Cession d'immobilisations corporelles		383	376
Cession d'actifs financiers		-	2
Remboursements reçus sur prêts		79	173
Dividendes reçus		5 880	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		**(46 326)**	**(8 345)**
Augmentation de capital		-	-
Cession (acquisition) nette d'actions propres		(6 704)	(3 132)
Emission d'emprunts		58 127	-
Remboursement d'emprunts		(41 666)	(21 040)
Intérêts versés		(3 028)	(3 517)
Intérêts encaissés		586	298
Variation nette des placements court terme		-	-
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(6 138)	(2 098)
Dividendes payés aux intérêts ne donnant pas le contrôle		(31)	(25)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		**1 146**	**(29 514)**
Incidence de la variation des taux de change		1 013	(938)
Variation de la trésorerie		**(28 443)**	**(7 794)**
Trésorerie d'ouverture		**66 628**	**74 422**
Trésorerie de clôture		**38 185**	**66 628**
Trésorerie et équivalents de trésorerie		42 349	67 994
Concours bancaires courants		(4 164)	(1 366)

(a) Variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	2012	2011
Stocks	(906)	(13 897)
Fournisseurs	(16 474)	1 648
Clients	11 482	3 320
Autres	45	(4 877)
Incidence de la variation de BFR	**(5 853)**	**(13 806)**

b) Incidence des variations de périmètre

En milliers d'euros	2012	2011
Trésorerie des sociétés acquises	1 325	-
Coût d'acquisition	(42 619)	-
Incidence des variations de périmètre	**(41 294)**	
Montant des autres actifs et passifs acquis des sociétés acquises		
Immobilisations	13 574	-
BFR	10 756	
Provisions	293	
Passifs financiers	4 683	-

F - Informations sectorielles

La Direction générale de Trigano évalue la performance des secteurs « Véhicules de Loisirs » et « Equipement des Loisirs » sur la base du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel. Les actifs et passifs ne faisant pas l'objet d'une information spécifique auprès de la Direction générale, ils ne sont pas présentés dans le cadre d'IFRS 8.

Comptes de résultats consolidés par secteur d'activité

	2012			
en milliers d'euros	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Opérations interactivités	Total consolidé
Chiffre d'affaires (1)	**633 609**	**110 328**	**(3 652)**	**740 286**
Résultat opérationnel sectoriel	**20 143**	**6 150**	**(4)**	**26 289**
Quote-part de résultat des entreprises associées	2 056	-	-	2 056

(1) Dont 383 291 k€ réalisés en France

	2011			
en milliers d'euros	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Opérations interactivités	Total consolidé
Chiffre d'affaires (1)	**644 303**	**109 234**	**(4 523)**	**749 014**
Résultat opérationnel sectoriel	**33 478**	**9 212**	**(7)**	**42 683**
Quote-part de résultat des entreprises associées	1 800	-	-	1 800

(1) Dont 398 611 k€ réalisés en France

G - Annexe aux comptes consolidés

En date du 19 novembre 2012, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés de Trigano pour l'exercice clos le 31 août 2012 et autorisé leur publication.

1 - Présentation de l'émetteur

Trigano est une société anonyme au capital de 86 964 916 € dont le siège social est sis au 100, rue Petit - Paris 19ème, France – immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 722 049 459. La société est cotée sur Euronext Paris, compartiment B.

Trigano est la société mère d'un groupe européen spécialisé dans la conception, la production et la commercialisation de véhicules de loisirs et de remorques (ci-après «Trigano» ou «le groupe»).

2 - Règles et méthodes comptables

Déclaration de conformité
En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés au 31 août 2012 de Trigano sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne au 31 août 2012. Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne (http:\\ec.europa.eu\internal_market\accounting\ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

Base de préparation
Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées de manière permanente aux périodes présentées dans les états financiers consolidés, à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites dans la note 2.1.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe.

2.1 Evolution des normes et interprétations

2.1.1 Nouvelles normes et interprétations applicables à l'exercice clos le 31 août 2012

Les normes et interprétations suivantes sont appliquées pour la première fois sur l'exercice :

- IAS 24 révisée – « Informations à fournir sur les parties liées »;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (6 mai 2010) ;
- Amendement IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers »;
- Amendement IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal ».

L'application de ces amendements et interprétations n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 31 août 2012. Au 31 août 2012, les informations sur les transactions significatives en termes de cession de créances sont fournies dans les notes annexes.

2.1.2 Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union européenne

Trigano n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations ci-dessous applicables de manière obligatoire à une date future, notamment de:

- IAS 19 – « Avantages du personnel : comptabilisation des régimes à prestations définies », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ;
- Amendement à IAS 1 – « Présentation des autres éléments du résultat global», applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2012.

2.1.3 Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union européenne

Par ailleurs, les normes ou interprétations suivantes, publiées par l'IASB, n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne :

- IFRS 9 – « Instruments financiers : classification et évaluation », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015 ;
- IFRS 10 – « Etats financiers consolidés », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ;
- IFRS 11 – « Accords conjoints », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ;
- IFRS 12 – « Information à fournir sur les participations dans les autres entités », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ;
- IAS 28 – « Participations dans les entreprises associées et coentreprises », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ;
- IFRS 13 – « Evaluation de la juste valeur », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ;
- Amendement à IAS 12 – « Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacents », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2012 ;
- Amendement à IAS 32 – « Compensation des actifs et passifs financiers », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014 ;
- Amendement à IFRS 7 « Présentation - Compensation des actifs et passifs financiers », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ;
- Amendement à IFRS 7 et IFRS 9 « Instruments financiers : classification et évaluation», applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015 ;
- Amendement à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ;
- IFRIC 20 « frais de découverture engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ;
- Améliorations des normes IFRS (mai 2012), applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

Le 1er juin 2012, l'ARC (Accounting Regulatory Committee) a voté en faveur de l'adoption par l'Union européenne des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 révisée et IAS 28 révisée avec une date d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 contre le 1er janvier 2013 fixée par l'IASB. L'adoption européenne devrait suivre d'ici la fin de l'année civile.

Les effets de ces normes et interprétations sont en cours d'analyse.

2.2 Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, Trigano procède à des jugements et des estimations et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Trigano revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment:

- la dépréciation des stocks et des créances douteuses (cf. 2.12.1 et 2.13) ;
- les provisions (notes 2.16 et 25) ;
- les dépréciations des actifs non courants (dont les écarts d'acquisition) (cf. notes 2.11.5 et 11) ;
- les impôts différés (notes 2.9 et 5) ;
- les actifs et passifs financiers (notes 2.12, 2.17 et 30).

2.3 Règles de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale les comptes des sociétés dont le groupe détient le contrôle directement ou indirectement. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.
Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence selon la méthode directe.

Regroupement d'entreprises
Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée depuis le 1er septembre 2009, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date.
La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.
Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, Trigano a la possibilité d'opter soit pour un écart d'acquisition partiel (se limitant à la quote-part acquise par le groupe) soit pour un écart d'acquisition complet. Dans le cas d'une option pour la méthode de l'écart d'acquisition complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et Trigano comptabilise un écart d'acquisition sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.
Cette option s'applique transaction par transaction.
Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.
L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de la prise de contrôle.
Les participations ne donnant pas le contrôle (actionnaires minoritaires) sont constatées si le groupe n'acquiert pas 100% d'une société sur la base de la juste valeur nette des actifs et passifs acquis.

Transactions éliminées dans les états financiers
Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Date de clôture
A l'exception de Loisirs Finance, dont la date de clôture est fixée pour des raisons règlementaires au 31 décembre, les sociétés du périmètre consolidé clôturent leurs comptes au 31 août.

2.4 Information sectorielle

L'information sectorielle reflète la vue du principal décideur opérationnel (Direction générale de Trigano) et est établie sur la base du reporting interne. Les informations du reporting interne sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le groupe.

Les secteurs opérationnels du groupe sont «Véhicules de loisirs» et « Equipement des loisirs».

2.5 Conversion des états financiers des filiales et des transactions libellés en devises

Les états financiers des sociétés du groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture:

- Les actifs et passifs, y compris l'écart d'acquisition et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de fin de période ;
- Les produits et charges sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les transactions en devises sont converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.
  Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat en produit ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours en vigueur à la date de la transaction.

2.6 Chiffre d'affaires et enregistrement des marges

Le chiffre d'affaires et la marge correspondante sont reconnus lors du transfert des risques et avantages des biens vendus ou des services rendus. Pour les ventes de véhicules de loisirs, ce transfert intervient généralement lors de la mise à disposition des véhicules sur les parcs usines. Les ventes sont comptabilisées pour leur montant net de remises éventuelles, de participations publicitaires et d'escompte pour paiement anticipé.

2.7 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique enregistre les effets des événements intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise.

2.8 Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier, des dividendes reçus des sociétés non consolidées, des variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés non concernés par la comptabilité de couverture, des résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, des résultats d'actualisation et des résultats de change portant sur des éléments ne faisant pas partie de l'endettement financier net.

2.9 Impôts sur les bénéfices et impôts différés

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du groupe, corrigé de la fiscalité différée. La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation. S'agissant des pertes fiscales, un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que la filiale concernée disposera dans le futur de bénéfices imposables sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et, conformément à la norme IAS 12, ils ne sont pas actualisés.

2.10 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions propres. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions qui ajoute au dénominateur le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (options), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés.

2.11 Immobilisations

2.11.1 Immobilisations incorporelles

Ecarts d'acquisition
Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût (cf. note 2.3 – Regroupement d'entreprises), diminué du cumul des pertes de valeur. Ils sont affectés à des unités génératrices de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie, ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des actifs" ci-après.

Autres immobilisations incorporelles
Les actifs incorporels acquis séparément par Trigano sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, de coûts de développement des logiciels utilisés en interne, de procédés, marques et brevets. Les autres immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie de biens.
Les coûts de développement sont capitalisés dès lors que la faisabilité technique, les perspectives de vente et la fiabilité de l'évaluation sont assurées. Ils sont amortis sur 5 ans.

2.11.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et celles acquises par voie de regroupement d'entreprise à leur juste valeur. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien en tenant compte de sa valeur résiduelle. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Aménagements des terrains	10 à 20 ans
Constructions gros œuvre	30 à 50 ans
Constructions agencements	15 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 à 30 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

2.11.3 Contrats de location

Les biens financés dans le cadre de contrats de location-financement sont inscrits, dès le commencement du contrat, en immobilisations corporelles, au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux à venir au titre de la location. Les contrats de location sont traités comme des contrats de location financement dès lors qu'ils transfèrent au preneur la majeure partie des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués, que la propriété des biens soit ou non transférée en fin de contrat.
Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

2.11.4 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations pour leur montant avant impôt.
Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à six mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par Trigano dans le cadre d'un emprunt de fonds.

2.11.5 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.
En dehors des écarts d'acquisitions et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, affectés à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

Unités génératrices de trésorerie
Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) constituent des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Trigano a défini l'UGT comme étant la Business Unit, correspondant, au sein du groupe, à une entité juridique.

Test de dépréciation
Les tests de dépréciation consistent à s'assurer que la valeur nette comptable est au moins égale à la plus élevée de la juste valeur, diminuée des coûts de vente, et de la valeur d'utilité.
La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif à laquelle s'ajoute une valeur terminale. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. La valeur terminale est calculée à partir de la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif basé sur le flux de trésorerie issu de la dernière année des prévisions.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise.

2.12 Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés des prêts et créances, des actifs disponibles à la vente ou d'actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat. Le groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance et dispose d'un montant non significatif d'actifs disponibles à la vente.
A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont enregistrées à leur date de règlement.

2.12.1 Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers, émis ou acquis par Trigano qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme de montants significatifs non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.
Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés n'est pas transféré à un tiers.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances cédées avec recours dans le cadre de programmes de financement des stocks des concessionnaires de véhicules de loisirs ainsi que les effets escomptés non échus sont réintégrés à l'actif dans le poste «clients et autres débiteurs» et au passif dans le poste «passifs financiers courants».
Une provision individualisée pour dépréciation est comptabilisée lorsque des événements font douter du recouvrement d'une créance (mise en redressement ou liquidation judiciaire, impayés nombreux...). Cette provision tient compte, le cas échéant, des garanties obtenues.

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :
• les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré,
• les droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions.
- Si Trigano a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité.
- Si Trigano a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité

2.12.2 Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme.
Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

2.13 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient, selon la méthode du FIFO - premier entré, premier sorti, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient s'entend net de remises éventuelles et d'escompte pour paiement anticipé. La quote-part de charges liée à la sous-activité est exclue de la valeur des stocks. Les véhicules destinés à la location sont enregistrés en stock si leur durée d'utilisation prévisionnelle pour cette activité est inférieure à un an. Dans le cas contraire, ils sont enregistrés en immobilisations corporelles. Les matières premières et composants inactifs sont dépréciés en fonction de leur degré de vétusté, et de leur possibilité de revente ou de réutilisation dans les fabrications futures. Les produits finis, marchandises et pièces détachées font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur réalisable est inférieure à leur prix de revient.

2.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme facilement convertibles en un montant connu et présentant un risque négligeable de changement de valeur.

2.15 Capitaux propres

2.15.1 Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis.

2.15.2 Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

2.15.3 Actions propres

Les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes d'impôt, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

2.15.4 Paiement en actions

Des options de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du groupe. L'avantage accordé est évalué à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option et constitue selon la norme IFRS 2 un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes, en fonction des caractéristiques du plan et des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

2.16 Provisions

2.16.1 Avantages au personnel

Le groupe participe dans les pays où il est implanté aux régimes légaux accordant des avantages aux salariés. Il s'agit principalement des indemnités dues aux membres du personnel en cas de départ en retraite (France notamment) ou quelle qu'en soit la cause (TFR en Italie). En application de la norme IAS 19, ces engagements envers le personnel sont enregistrés au passif du bilan dans les postes de provisions. Ils sont évalués sur la base de calculs actuariels intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'inflation. La variation des écarts actuariels sur les avantages au personnel est comptabilisée en capitaux propres.

2.16.2 Provision pour garantie

La provision correspond au coût potentiel engendré par les garanties contractuelles données aux clients. Elle est établie en fonction des données statistiques recueillies par type de produits. Le montant actualisé des décaissements futurs est enregistré en fonction de l'échéance prévue en provisions à long terme ou en provisions courantes.

2.16.3 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque l'extinction d'une obligation résultant d'un événement passé doit se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour un montant pouvant être estimé de manière fiable. Une provision pour restructuration n'est comptabilisée que dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

2.17 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent:
• les emprunts au coût amorti ;
• des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

2.17.1 Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

2.17.2 Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

2.17.3 Options de vente accordées aux actionnaires minoritaires (put)

Les «put» accordés aux actionnaires minoritaires font l'objet de la reconnaissance d'une dette financière à la juste valeur qui se substitue aux intérêts ne donnant pas le contrôle. La variation de juste valeur est reconnue comme une transaction entre actionnaires, c'est à dire en capitaux propres, conformément à IAS 27 révisée. Seul le coût financier (désactualisation) est reconnu en résultat financier.

2.17.4 Dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée en résultat.

Le groupe utilise la possibilité offerte par la norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture :

• en cas de couverture de juste valeur, la dette est comptabilisée pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. La variation de la juste valeur du dérivé est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;

• en cas de couverture de flux de trésorerie futurs, la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite nette d'impôt en capitaux propres pour la partie efficace et en résultat pour la partie inefficace.

La comptabilité de couverture s'applique si :

• la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;

• l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique «Autres produits et charges financières».

2.17.5 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;

- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;

- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

3 – Périmètre de consolidation

3.1 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêt détenu	
		31/08/2012	31/08/2011
Sociétés consolidées par intégration globale :			
Trigano	France	société mère	société mère
Arca Camper	Italie	100,00	100,00
Arts et Bois	France	100,00	100,00
Atelier Trigano	France	90,00	90,00
Auto-Trail VR Ltd	Royaume-Uni	99,99	99,99
Autostar	France	97,27	97,27
Benimar Ocarsa	Espagne	100,00	100,00
CMC Distribution France	France	100,00	100,00
CMC France SCP	France	100,00	100,00
Camping-cars Chausson	France	100,00	100,00
Camping-Profi GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Caravanes La Mancelle	France	100,00	100,00
Clairval	France	100,00	100,00
Delwyn Enterprises Ltd	Royaume-Uni	100,00	100,00
Deutsche Reisemobil Vermietungs GmbH	Allemagne	100,00	100,00
E.T. Riddiough (sales) Ltd	Royaume-Uni	99,00	99,00
ECIM	France	100,00	100,00
Eura Mobil Service GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Eura Mobil GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Euro Accessoires	France	100,00	100,00
Europ'holidays	France	100,00	100,00
European Motorhomes GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Grove Products Ltd	Royaume-Uni	100,00	100,00
HTD Participations	France	100,00	100,00
Karmann-Mobil Vertriebs GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Maître Equipement	France	100,00	100,00
Mécadis	France	100,00	100,00
Mécanorem	France	100,00	100,00
Mistercamp	France	100,00	100,00
Ouest VDL	France	100,00	100,00
Périgord VDL	France	100,00	100,00
Polytex	Tunisie	99,94	99,94
Résidences Trigano	France	100,00	100,00
Riviera France	France	100,00	100,00
Rulquin	France	100,00	100,00
SCI CMC	France	100,00	100,00
SCI de l'Amiral Lebreton	France	96,50	96,50

Sociétés	Pays	% d'intérêt détenu	
		31/08/2012	31/08/2011
SCI du Colonel Petit	France	85,00	85,00
SCI du Haut Eclair	France	100,00	100,00
SCI du Président Arnaud	France	90,00	90,00
SCI du Professeur Parmentier	France	90,00	90,00
SCI Duchesse de Mirabel	France	95,00	95,00
Sorelpol	Pologne	100,00	100,00
Techwood	France	99,90	99,90
Terres Neuves	Tunisie	99,94	99,94
Trigano BV	Pays-Bas	75,00	75,00
Trigano Deutschland Verwaltungs	Allemagne	100,00	100,00
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG	Allemagne	100,00	100,00
Trigano GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Trigano Jardin	France	100,00	100,00
Trigano MDC	France	100,00	100,00
Trigano Remorques	France	100,00	100,00
Trigano S.p.A	Italie	100,00	100,00
Trigano Service	France	100,00	100,00
Trigano Van	Italie	100,00	100,00
Trigano VDL	France	100,00	100,00
Trois Soleils	France	100,00	100,00
Société consolidée par mise en équivalence :			
Loisirs Finance (1)	France	49,00	49,00
Sociétés sorties du périmètre en 2012 :			
Néant			
Sociétés entrées dans le périmètre en 2012 :			
Bruand Développement	France	70,00	-
Gaupen-Henger	Norvège	100,00	-
Gaupen-Henger Eiendom	Norvège	100,00	
Lider	France	100,00	-
Lider Expansion	France	100,00	-
Notin	France	70,00	-
OCS Recreatie Groothandel	Pays-Bas	100,00	
Sun Way	France	100,00	-

(1) Loisirs Finance est détenue à hauteur de 51% par la société BNP PARIBAS Personal Finance, qui en détient le contrôle au regard d'IAS 27-13. Par voie de conséquence, Trigano n'ayant qu'une influence notable, la société est mise en équivalence dans les comptes de Trigano.

3.2 Evolution du périmètre

Trigano a acquis au cours de l'exercice quatre sociétés ou groupes de sociétés pour un montant global de 42,3 M€. Ces opérations ont été financées ou refinancées par la mise en place en juillet 2012 d'un crédit amortissable sur 5 ans d'un montant de 40 M€.
Les coûts directs liés à ces acquisitions ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles (cf. note 3).
La comptabilisation du regroupement d'entreprises a été déterminée de manière provisoire. Trigano en déterminera la valeur définitive dans le délai de 12 mois imposé par la norme IFRS 3.

3.2.1 Acquisition d'OCS Recreatie Groothandel BV
Trigano a acquis le 6 mars 2012, 100% du capital de la société OCS Recreatie Groothandel BV (OCS). Basée à Hengelo aux Pays-Bas, OCS est spécialisée dans la vente en gros d'accessoires pour véhicules de loisirs. Elle a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 7 M€.
La situation nette acquise s'élève à 1,0 M€ et n'a pas nécessité d'ajustement de juste valeur. L'écart d'acquisition comptabilisé se monte à 4,6 M€.

3.2.2 Acquisition de Bruand Développement
Trigano a acquis le 18 juin 2012, 70% du capital de la société Bruand Développement, propriétaire de 100% du capital de la SAS Notin.
Créée en 1929, Notin est spécialisé dans la fabrication de camping-cars haut de gamme et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 18 M€.
La situation nette réévaluée acquise s'élève à 0,6 M€ après ajustement de la valeur des immeubles. Trigano a opté pour la méthode du goodwill complet. Les intérêts ne donnant pas le contrôle ont été évalués à la juste valeur pour 0,4 M€. L'écart d'acquisition comptabilisé se monte à 0,7 M€.

3.2.3 Acquisition de Lider Expansion
Trigano a acquis le 6 juillet 2012, 100% des titres de la société Lider Expansion, propriétaire de 100% du capital des sociétés Lider et Sun Way.
Ces sociétés sont spécialisées dans la conception, l'assemblage et la distribution de remorques professionnelles et de loisirs et ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 32,6 M€ en 2011.
La situation nette réévaluée acquise s'élève à 6,6 M€ après ajustement de la valeur des immeubles. L'écart d'acquisition comptabilisé s'élève à 13,4 M€.

3.2.4 Acquisition des sociétés Gaupen-Henger et Gaupen-Henger Eiendom
Trigano a acquis le 18 juillet 2012, 100% des titres des sociétés Gaupen-Henger et Gaupen-Henger Eiendom (société immobilière détenant le site de production de Gaupen-Henger).
Gaupen-Henger est leader de la fabrication de remorques en Norvège et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 93 millions de couronnes norvégiennes (12,5 M€).
Les situations nettes réévaluées acquises s'élèvent à 81,1 MNOK après ajustement de la valeur des immeubles. L'écart d'acquisition comptabilisé se monte à 35,5 MNOK, soit 4,8 M€.

4 – Notes sur les comptes consolidés

Note 1 – Personnel

Note 1.1 - Charges de personnel

en milliers d'euros	2012	2011
Salaires et traitements	(94 433)	(91 943)
Charges sociales	(29 114)	(27 822)
Personnel extérieur	(8 178)	(10 127)
Charges liées au paiement en actions	-	-
Autres avantages	(1 055)	(3 208)
Total	**(132 780)**	**(133 100)**

Note 1.2 - Effectifs moyens du groupe

Catégories	**2012**	**2011**
Dirigeants	68	69
Cadres	243	225
Employés	915	895
Ouvriers	2 608	2 646
Total	**3 834**	**3 835**

Note 2 – Amortissements et dépréciations

en milliers d'euros	2012	2011
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(10 379)	(10 142)
Reprises sur amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles en location financement	(684)	(672)
Dotations aux amortissements	**(11 063)**	**(10 814)**
Dotations aux dépréciations sur actifs circulants	(9 954)	(8 156)
Reprises de dépréciations sur actifs circulants	8 933	9 095
Dotations aux provisions pour risques et charges	(9 014)	(9 536)
Reprises de provisions pour risques et charges	10 006	9 637
Dotations aux provisions nettes des reprises	**(29)**	**1 040**
Total	**(11 092)**	**(9 774)**

Note 3 – Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	2012	2011
Autres produits opérationnels	**-**	**-**
Coût des restructurations	(652)	(175)
Frais d'acquisitions	(450)	
Charges de sinistres	-	(169)
Résultat sur cessions d'actif	(34)	(274)
Autres charges opérationnelles	**(1 136)**	**(618)**
Total	**(1 136)**	**(618)**

Note 4 - Résultat financier

en milliers d'euros	2012	2011
Intérêts et produits financiers	587	298
Gains de change	1 750	2 796
Autres produits	130	254
Reprises de provisions financières	101	37
Produits financiers	**2 568**	**3 385**
Intérêts et charges financières	(3 029)	(3 518)
Pertes de change	(1 757)	(1 854)
Autres charges	(318)	(258)
Dotations aux provisions financières	(73)	(78)
Charges financières	**(5 176)**	**(5 708)**
Total	**(2 608)**	**(2 323)**

Note 5 - Charge d'impôt

Le rapprochement entre la charge d'impôts comptabilisée (11 235 k€) et la charge théorique d'impôts pour les sociétés intégrées globalement (8 538 k€) s'analyse ainsi :

en milliers d'euros	2012	2011
Résultat net	14 502	28 464
Résultat des sociétés mises en équivalence	2 056	1 800
Résultat des sociétés intégrées globalement	12 446	26 665
Produit (charge) d'impôts comptabilisé	(11 235)	(13 695)
Résultat avant impôts	**23 681**	**40 360**
Produit (charge) théorique d'impôts (1)	**(8 538)**	**(13 262)**
Différences permanentes	(26)	(433)
Variation des déficits fiscaux	(2 671)	-
Total rapprochement	**(2 697)**	**(433)**
Charge d'impôts comptabilisée	**(11 235)**	**(13 695)**
Taux d'impôt apparent	***47,4%***	***33,9%***

(1) Au taux d'imposition de chaque société

Les soldes d'impôts différés actif et passif s'analysent ainsi :

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Impôts différés sur		
Participations dans les entreprises associées	(197)	(327)
Immobilisations	(12 570)	(10 722)
Dépréciations et autres charges	4 342	4 769
Déficits reportables	12 800	11 777
Autres	(56)	133
Solde net actif/ (passif) des impôts différés comptabilisés	**4 319**	**5 630**
Impôts différés Actif	11 395	10 476
Impôts différés Passif	(7 076)	(4 846)

Pour l'évaluation du caractère recouvrable de ses actifs d'impôt différés, Trigano a revu les hypothèses et options possibles dans le cadre de son processus d'arrêté des comptes. Les prévisions faites, que ce soit sur les résultats futurs ou sur d'autres possibilités d'imputation, ont confirmé les options prises à la clôture.

Note 6 – Quote-part du résultat des entreprises associées

La quote-part de résultat des entreprises associées correspond à la quote-part de Trigano dans le résultat de la société Loisirs Finance.

Note 7 – Résultat par action

en nombre d'actions	2012	2011
Actions en circulation	20 429 740	21 179 740
Actions propres	(187 482)	(394 676)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action	**20 242 258**	**20 785 064**

en nombre d'actions	2012	2011
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action	20 242 258	20 785 064
Nombre de stock-options dilutives	-	-
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action	**20 242 258**	**20 785 064**

Note 8 – Immobilisations incorporelles

	31/08/2012			31/08/2011		
en milliers d'euros	Brut	Amort. ou Provisions	Net	Brut	Amort. ou Provisions	Net
Concessions, brevets, marques et droits similaires	4 906	(3 741)	1 165	4 768	(3 650)	1 118
Frais de recherche et développement	2 745	(2 161)	584	2 068	(1 443)	626
Autres immobilisations incorporelles	5 848	(3 033)	2 815	5 324	(2 729)	2 595
Total	**13 499**	**(8 935)**	**4 563**	**12 160**	**(7 822)**	**4 338**

en milliers d'euros	Brut	Amortissements	Net
Au 31/08/2010	**12 279**	**(7 231)**	**5 048**
Acquisitions de l'exercice	290	-	
Sorties de l'exercice	(394)	377	
Ecarts de conversion	(21)	18	
Dotations de l'exercice	-	(986)	
Autres mouvements	6		
Au 31/08/2011	**12 160**	**(7 822)**	**4 338**
Variations du périmètre	762	(288)	
Acquisitions de l'exercice	782	-	
Sorties de l'exercice	(237)	236	
Ecarts de conversion	31	(28)	
Dotations de l'exercice		(1 034)	
Au 31/08/2012	**13 499**	**(8 935)**	**4 563**

Note 9 – Ecarts d'acquisition

en milliers d'euros	31/08/2012 Brut	31/08/2012 Dép.	31/08/2012 Net	31/08/2011 Brut	31/08/2011 Dép.	31/08/2011 Net
Véhicules de loisirs	49 611	(4 132)	45 479	43 917	(4 132)	39 785
Equipement des loisirs	18 891	-	18 891	608	-	608
Total	**68 502**	**(4 132)**	**64 370**	**44 525**	**(4 132)**	**40 393**

en milliers d'euros		
Au 31/08/2010, valeur nette cumulée		**40 646**
Ecarts d'acquisition constatés dans l'exercice		-
Pertes de valeur de l'exercice		-
Effet des variations de change		(253)
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux minoritaires		-
Au 31/08/2011, valeur nette cumulée		**40 393**
Ecarts d'acquisition constatés dans l'exercice	(1)	23 504
Pertes de valeur de l'exercice		-
Effet des variations de change		473
Au 31/08/2012, valeur nette cumulée		**64 370**

(1) cf 3.2 Evolution du périmètre

Note 10 – Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31/08/2012			31/08/2011		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Terrains et agencements	16 980	(1 253)	15 727	16 196	(1 152)	15 044
Constructions	92 566	(33 787)	58 779	79 772	(29 417)	50 355
Installations techniques, matériels et outillages industriels	78 938	(53 569)	25 368	72 691	(48 567)	24 125
Autres immobilisations corporelles	35 299	(24 511)	10 788	31 119	(22 325)	8 794
Immobilisations en cours	1 823	-	1 823	598	-	598
Total	**225 605**	**(113 120)**	**112 485**	**200 377**	**(101 461)**	**98 916**

Dont locations financement :

en milliers d'euros	31/08/2012			31/08/2011		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Terrains et agencements	1 670	-	1 670	1 554	-	1 554
Constructions	22 907	(9 597)	13 310	20 414	(8 728)	11 686
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 884	(1 864)	20	1 884	(1 780)	104
Autres immobilisations corporelles	1 246	(1 033)	214	1 246	(1 033)	214
Total	**27 707**	**(12 493)**	**15 214**	**25 098**	**(11 540)**	**13 558**

en milliers d'euros		Brut	Amortissements	Net
Au 31/08/2010		**198 259**	**(96 031)**	**102 228**
Variation du périmètre		-	-	
Acquisitions de l'exercice	(2)	7 412	-	
Sorties de l'exercice	(3)	(4 641)	3 998	
Ecarts de conversion		(595)	345	
Dotations de l'exercice		-	(9 828)	
Autres mouvements		(59)	54	
Au 31/08/2011		**200 377**	**(101 461)**	**98 916**
Variation du périmètre	(1)	16 729	(3 622)	
Acquisitions de l'exercice	(2)	10 550		
Sorties de l'exercice	(3)	(2 899)	2 483	
Ecarts de conversion		888	(519)	
Dotations de l'exercice			(10 029)	
Autres mouvements		(40)	28	
Au 31/08/2012		**225 605**	**(113 120)**	**112 485**

(1)dont locations financement : 2 609 k€

(2) dont locations financement : 0 k€ en 2011/2012 ; 0 k€ en 2010/2011
dont coûts d'emprunts activés : 0 k€ en 2011/2012

(3) dont locations financement : 0 k€ en 2011/2012 ; 0 k€ en 2010/2011

Note 11 – Dépréciation d'actifs non courants

Pour les besoins de réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont alloués aux unités génératrices de trésorerie selon la méthodologie décrite dans les «Règles et méthodes comptables».

Les tests de dépréciation ont été réalisés en date du 31 août 2012. La valeur recouvrable des actifs non courants a été déterminée à partir de la valeur d'utilité calculée en utilisant les flux de trésorerie prévisionnels après impôt sur une période de cinq ans.

Les principales hypothèses retenues par Trigano sont :
- Taux de croissance à l'infini utilisé : 1,5% (sans changement par rapport à 2011) ;
- Taux d'actualisation après impôt retenu : 7,3% (contre 6,9% en 2011).

La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini.

Ces tests ont permis de valider la valeur dans les comptes des actifs non courants.

La sensibilité du résultat des calculs aux hypothèses clés est la suivante : une variation à la hausse de 1% du taux d'actualisation, le décalage d'un an de la croissance des ventes, la variation à la baisse de 0,5% de l'Ebitda du flux normatif ou la réduction du taux de croissance à l'infini à 1% n'entraîneraient pas de nécessité de déprécier les actifs non courants.

Note 12 – Participations dans les entreprises associées

Loisirs Finance est un établissement financier dont l'activité est le crédit aux particuliers sur lieu de vente pour l'acquisition de camping-cars et de caravanes. La société finance également des flottes de mobil-homes acquises par des professionnels de l'hôtellerie de plein-air.

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Loisirs Finance	11 177	15 001

Informations financières résumées :

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Produit net bancaire	8 223	8 787
Résultat net	4 195	3 711
Capitaux propres	22 810	30 615
Total bilan	495 465	416 083

Note 13 – Autres actifs financiers

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Prêts	1 374	1 310
Dépôts et cautionnements versés	809	658
Autres	107	101
Montant brut	**2 289**	**2 069**
Dépréciation	(44)	(44)
Actualisation	(455)	(488)
Montant net	**1 791**	**1 538**

Note 14 – Autres actifs long terme

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	180	150
Autres créances - part > 1 an	6	7
Montant brut	**187**	**157**
Dépréciation	(163)	(133)
Montant net	**23**	**23**

Note 15 – Stocks et en-cours

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Matières premières	70 163	64 746
En-cours	18 179	18 133
Marchandises	34 974	31 774
Produits finis	82 672	76 115
Montant brut	**205 988**	**190 768**
Dépréciation	(11 060)	(10 559)
Montant net	**194 928**	**180 209**

Note 16 – Clients et autres débiteurs

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Avances et acomptes versés	2 072	1 501
Clients - part < 1 an	97 164	95 962
Montant brut	**99 236**	**97 462**
Dépréciation	(6 987)	(5 671)
Montant net	**92 249**	**91 792**

Note 17 – Analyse des créances clients

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Clients - part > 1 an	180	150
Clients - part < 1 an	97 164	95 962
Montant brut	**97 344**	**96 111**
Dépréciation - part > 1 an	(163)	(133)
Dépréciation - part < 1 an	(6 987)	(5 671)
Dépréciation	**(7 150)**	**(5 804)**
Montant net	**90 194**	**90 307**

Créances clients échues en valeur brute

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Créances échues non dépréciées	22 106	19 422
entre 0 et 30 jours	4 145	4 845
entre 31 et 90 jours	7 981	6 725
entre 91 et 180 jours	6 304	4 600
plus de 180 jours	3 676	3 251
Créances non échues et non dépréciées	61 354	66 303
Créances dépréciées	13 884	10 386
Total des créances clients en valeur brute	**97 344**	**96 111**

Note 18 – Evolution de la dépréciation des créances clients

en milliers d'euros	
Dépréciation clients au 31/08/2010	**(6 371)**
Dotations	(1 012)
Reprises pour utilisations	1 056
Reprises de reliquats non consommés	523
Dépréciation clients au 31/08/2011	**(5 804)**
Variations de périmètre	(503)
Dotations	(2 349)
Reprises pour utilisations	1 253
Reprises de reliquats non consommés	253
Dépréciation clients au 31/08/2012	**(7 150)**

Note 19 – Autres actifs courants

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Personnel	362	378
Etat, autres collectivités territoriales et organismes sociaux	8 805	7 225
Charges constatées d'avance	5 570	4 508
Autres	14 829	18 752
Montant brut	**29 566**	**30 862**
Dépréciation	(24)	(14)
Montant net	**29 542**	**30 848**

Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Equivalents de trésorerie	1 024	34 173
Disponibilités	41 325	33 821
Total	**42 349**	**67 994**

Au 31 août 2012, les équivalents de trésorerie sont constitués de dépôts à terme, d'OPCVM de trésorerie "monétaires euros" et d'autres instruments similaires. Pour déterminer si un placement est effectivement éligible au classement d'équivalent de trésorerie, le Groupe s'est conformé à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie » ainsi qu'au communiqué de l'AFG-AFTE du 8 mars 2006 relatif au classement des OPCVM de trésorerie en équivalents de trésorerie.

Note 21 – Capitaux propres

La politique de gestion des capitaux propres vise à préserver la continuité d'exploitation du groupe, à servir une rémunération aux actionnaires et à permettre le développement de l'activité, notamment par croissance externe.

Les capitaux propres de Trigano (société mère) ne sont soumis à aucune contrainte externe. Seuls ceux de Loisirs Finance (détenue à 49%) doivent respecter les ratios prudentiels imposés par la règlementation bancaire française. M. François Feuillet et Mme Marie-Hélène Feuillet détiennent au 31 août 2012 54,7% du capital et 66,9% des droits de vote de Trigano.

L'Assemblée Générale du 11 janvier 2011 a autorisé un programme de rachat d'actions portant sur 5% des actions au maximum pour une période de 13 mois.

L'Assemblée Générale du 9 janvier 2012 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des rachats de titres de la société dans la limite de 10% du capital social.

Aprés annulation de 750 000 actions le 9 janvier 2012, le capital se compose de 20 429 740 actions entièrement libérées, d'une valeur nominale de 4,2567 €.

Détail des primes, actions propres et des autres réserves :

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Capital	86 965	90 157
Primes	4 184	4 184
Actions propres (1)	(2 394)	(6 369)
Réserves stock-options (2)	243	243
Réserves consolidées (3)	243 403	243 009
Ecarts de conversion (4)	(4 432)	(6 617)
Total	**327 969**	**324 607**

(1) Actions propres

Trigano a signé un contrat de liquidité auquel une somme de 500 k€ a été affectée. Au 31 août 2012, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre de ce contrat est de 11 675 titres Trigano. Les fonds gérés sont investis dans des parts de FCP monétaires. Ces fonds, respectant les critères définis de classement en équivalents de trésorerie, font partie de la trésorerie nette.

Dans le cadre des autorisations données par l'assemblée générale, des actions de la société ont été rachetées. Au 31 août 2012, le nombre d'actions propres s'élève à 175 807.

(2) Réserves stock-options

Ce compte enregistre l'effet cumulé constaté en contrepartie de la charge d'amortissement des stock-options.

(3) Réserves consolidées

Ce compte comprend :

- *les réserves de la société mère après retraitements de consolidation ;*
- *la quote-part revenant au groupe des capitaux propres retraités de chacune des filiales diminuée de la valeur des titres détenus par le groupe et augmentée du goodwill éventuel ;*
- *l'effet cumulé des changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs ;*
- *les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;*
- *les variations de juste valeur des dérivés dans les opérations de couverture de flux de trésorerie.*

(4) Écarts de conversion

Ce compte comprend la part revenant au groupe des écarts de conversion, positifs ou négatifs, liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

Note 22 - Dividendes

Le Conseil d'Administration ne propose pas de distribution relative à l'exercice clos le 31 août 2012.

Note 23 – Plans d'options de souscription

Il n'existe aucun plan d'options de souscription d'actions en cours de validité.

Note 24 – Passifs financiers

Passifs financiers non courants

		31/08/2012		31/08/2011	
en milliers d'euros		**Dettes financières**	**Locations financement**	**Dettes financières**	**Locations financement**
Emprunts à plus de cinq ans	(1)	183	1 454	-	-
Emprunts de un à cinq ans	(2)	33 037	919	19 988	589
Autres		17	-	30	-
Total		**33 237**	**2 374**	**20 018**	**589**
Total passifs financiers non courants		**35 611**		**20 606**	

(1) dont put sur intérêts ne donnant pas le contrôle : 183 k€
(2) *dont put sur intérêts ne donnant pas le contrôle : 35 k€*

Passifs financiers courants

	31/08/2012		31/08/2011	
en milliers d'euros	**Dettes financières**	**Locations financement**	**Dettes financières**	**Locations financement**
Emprunts à moins d'un an	26 471	413	19 942	729
Concours bancaires courants	4 164	-	1 366	-
Intérêts courus non échus	119	-	45	-
Total	**30 755**	**413**	**21 353**	**729**
Total passifs financiers courants	**31 168**		**22 082**	

Emprunts

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont à taux variable sur une base d'Euribor 3 mois. Une couverture de taux a été contractée afin d'échanger l'Euribor 3 mois contre un taux fixe à 0,63% sur le crédit amortissable de 40 M€ mis en place en juillet 2012 (cf. note 30-Risque de liquidité).

Note 25 – Provisions à long terme

en milliers d'euros	31/08/2011	Dotations	Utilisations	Reprises	Reclassement	Ecarts actuariels	Variation du périmètre	31/08/2012
Provisions pour garantie - part > 1 an	5 089	4 009	(3 532)	-	(323)	-	71	5 313
Provisions pour litiges et risques divers	785	359	(258)	(106)	13	-	5	798
Provisions pour fin de contrat (1)	7 174	442	(1 326)	-	-	679	184	7 154
Total	**13 048**	**4 810**	**(5 116)**	**(106)**	**(310)**	**679**	**260**	**13 266**

(1) dont effet d'actualisation : 220 k€ au 31/08/2012 ; 178 k€ au 31/08/2011

Les provisions pour litiges et risques divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale, commerciale ou fiscale.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des provisions de départ à la retraite en France sont les suivantes :

- Taux de rotation du personnel : selon l'historique de l'entité ;
- Table de mortalité : table statistique communément admise ;
- Taux attendu d'augmentation de salaires : selon statistiques de l'entité ;
- Taux d'actualisation : 3,15% au 31/08/2012 ; 3,80% au 31/08/2011 ;
- Age de départ à la retraite : 65 ans, à l'initiative du salarié.

Note 26 – Autres passifs non courants

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Produits constatés d'avance - part > 1 an	807	754
Autres	2	12
Total	**809**	**766**

Note 27 Provisions courantes

en milliers d'euros	31/08/2011	Dotations	Utilisations	Reprises	Reclassement	Variation du périmètre	31/08/2012
Provisions pour garantie - part < 1 an	5 698	4 063	(5 010)	(157)	328	46	4 968
Provisions pour litiges et risques divers – part < 1 an	1 323	1 000	(898)	(65)	(18)	30	1 371
Provisions pour fin de contrat	347	23	-	(44)	-	-	326
Total	**7 368**	**5 086**	**(5 908)**	**(266)**	**310**	**76**	**6 665**

Les provisions pour litiges, risques et risques divers sont composées d'une multitude de montants liées à des procédures contentieuses en matière sociale, commerciale ou fiscale.

Note 28 – Fournisseurs et autres créditeurs

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Dettes fournisseurs	99 347	107 433
Dettes sur acquisition d'actifs	554	395
Total	**99 901**	**107 827**

Note 29 – Autres passifs courants

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Avances et acomptes reçus	1 651	1 148
Dettes sociales	22 186	21 410
Dettes fiscales	7 324	6 600
Autres passifs	8 577	7 012
Total	**39 737**	**36 170**

Note 30 - Gestion des risques financiers et instruments financiers

Instruments financiers inscrits au bilan

en milliers d'euros	31/08/2012		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers non courants	1 791	1 791	-	40	1 751	-	-
Autres actifs long terme	23	23	-	-	23	-	-
Clients et autres débiteurs	92 249	92 249	-	-	92 249	-	-
Autres actifs courants (1)	29 542	29 542	-	-	29 542	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	42 349	42 349	42 349	-	-	-	-
Total Actifs financiers	**165 954**	**165 954**	**42 349**	**40**	**123 565**	**-**	**-**
Passifs financiers non courants (2)	35 611	35 611	-	-	-	35 611	-
Autres passifs non courants	809	809	-	-	-	809	-
Passifs financiers courants (2)	31 168	31 168	-	-	-	31 168	-
Fournisseurs et autres créditeurs	99 901	99 901	-	-	-	99 901	-
Autres passifs courants (1)	39 737	39 737	290	-	-	39 300	148
Total Passifs financiers	**207 226**	**207 226**	**290**	**-**	**-**	**206 788**	**148**

en milliers d'euros	31/08/2011		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers non courants	1 538	1 538	-	40	1 497	-	-
Autres actifs long terme	23	23	-	-	23	-	-
Clients et autres débiteurs	91 792	91 792	-	-	91 792	-	-
Autres actifs courants (1)	30 848	30 848	334	-	30 514	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	67 994	67 994	67 994	-	-	-	-
Total Actifs financiers	**192 194**	**192 194**	**68 327**	**40**	**123 826**	**-**	**-**
Passifs financiers non courants (2)	20 606	20 606	-	-	-	20 606	-
Autres passifs non courants	766	766	-	-	-	766	-
Passifs financiers courants (2)	22 082	22 082	-	-	-	22 082	-
Fournisseurs et autres créditeurs	107 827	107 827	-	-	-	107 827	-
Autres passifs courants (1)	36 170	36 170	104	-	-	35 994	71
Total Passifs financiers	**187 451**	**187 451**	**104**	**-**	**-**	**187 275**	**71**

(1) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont mis à leur juste valeur sur la base des évaluations transmises par les banques; les autres actifs et passifs courants sont constitués des achats à terme et du swap de taux décrits ci-après. De même qu'au 31/08/2011, ils sont de catégorie 2.

(2) Les dettes financières étant essentiellement à taux variables, la juste valeur est équivalente à la valeur inscrite au bilan.

Risque de change

Trigano est exposé au risque de change pour une partie de son chiffre d'affaires (principalement au Royaume-Uni) et de ses approvisionnements, notamment ceux facturés en Dollar ou Livre Sterling.

Trigano sécurise sa marge opérationnelle en couvrant sur un horizon correspondant à son portefeuille de commandes (2 à 6 mois) les principaux risques après avoir opéré des compensations entre les flux anticipés dans les monnaies principales. Aucune couverture n'est effectuée sur le Zloty Polonais car le risque est jugé acceptable par Trigano.

Conformément aux «Règles et méthodes comptables», les contrats d'achats à terme de devises sont évalués à leur juste valeur à la clôture. La charge enregistrée à ce titre sur la période s'élève à 529 k€.

Sensibilité au risque de change :

	Au 31/08/2012		
en millions d'euros	**GBP**	**USD**	**PLN**
Hypothèse d'appréciation de l'Euro	10%	10%	10%
Impact sur le résultat net avant impôt	(3,17)	1,28	0,45
Impact sur les capitaux propres	(1,45)	-	(0,40)

	Au 31/08/2011		
en millions d'euros	**GBP**	**USD**	**PLN**
Hypothèse d'appréciation de l'Euro	10%	10%	10%
Impact sur le résultat net avant impôt	(2,38)	1,30	0,17
Impact sur les capitaux propres	(1,77)	-	(0,41)

Risque de taux

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont à taux variable sur une base d'Euribor 3 mois. Une couverture de taux a été contractée afin d'échanger l'Euribor 3 mois contre un taux fixe à 0,63% sur le crédit amortissable de 40 M€ mis en place en juillet 2012.
Ainsi qu'indiqué à la note 2.17.3, Trigano a appliqué la comptabilité de couverture de flux de trésorerie sur ce swap de taux. La variation de la juste valeur du dérivé (-51 k€ après impôt) a ainsi été inscrite en capitaux propres au 31 août 2012.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est couvert par la faiblesse du taux d'endettement financier et par l'importance des actifs immobiliers sur lesquels aucune garantie n'a été accordée aux organismes financiers.

Afin de réduire encore son risque de liquidité, la société a signé le 12 juillet 2012 un contrat sur 5 ans avec ses banques prévoyant la mise en place de crédits pour un montant de 200 M€. Les emprunts et dettes correspondants sont assortis d'engagements de respect de ratios financiers :

- endettement consolidé sur fonds propres ≤ 1
- endettement net consolidé sur EBITDA consolidé ≤ 3

Trigano satisfait à ces conditions au 31/08/2012 et considère que le risque de non-respect des ratios aux prochaines échéances est faible.

Risque de crédit

Le risque de crédit est limité par la dispersion des distributeurs, dont aucun ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires consolidé. Un système d'analyse d'informations financières et commerciales permet de prévenir et de contenir les principaux risques de défaillance. Il est complété par un programme d'assurance crédit couvrant les créances sur les distributeurs dans les pays où l'expertise de Trigano n'est pas jugée suffisante pour gérer le risque.

En ce qui concerne les caravanes et camping-cars, la conservation jusqu'au paiement complet des documents nécessaires à l'immatriculation des véhicules permet dans la plupart des cas de limiter le risque au montant de la marge commerciale.

Enfin, dans plusieurs pays, à la demande de ses distributeurs, Trigano a développé des partenariats avec des sociétés spécialisées dans le financement des stocks de véhicules. Ces accords permettent généralement au distributeur de régler au comptant sa créance et de bénéficier d'un crédit couvrant la période d'exposition. En France, Trigano a développé avec Loisirs Finance un système incitatif permettant aux distributeurs de financer leur stock de véhicules neufs à un coût dégressif pouvant aller jusqu'à la gratuité en fonction de leur production de crédits aux particuliers. Dans ce cadre, Trigano cède ses créances sans recours à Loisirs Finance. Ces dernières sont en conséquence déconsolidées. L'engagement de Trigano se limite à une aide à la recommercialisation des produits en cas de défaillance du distributeur (cf note 34.4)

Risque action

Trigano n'est pas exposé à un risque action.

Note 31 – Engagements hors bilan

Engagements donnés

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile, cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut d'utilisation, l'ensemble des droits est plafonné à cent vingt heures.

Le nombre d'heures accumulées non consommées à la clôture s'élève à 206 719, ce qui correspond à un taux d'utilisation moyen des droits sur l'exercice 2011/2012 de 0,9%.

Note 32 – Passifs et actifs éventuels

Aucune action nouvelle significative n'a été engagée à l'encontre de Trigano au cours de la période.

Note 33 – Cours de conversion des devises employées

	31/08/2012	31/08/2011
Livre Sterling		
Cours de clôture	0,7953	0,8856
Cours moyen	0,8300	0,8660
Zloty polonais		
Cours de clôture	4,1765	4,1481
Cours moyen	4,2550	3,9724
Couronne Norvégienne		
Cours de clôture	7,2925	-
Cours moyen	7,3909	-
Dinar tunisien		
Cours de clôture	2,0121	1,9827
Cours moyen	1,9855	1,9554

Note 34 - Information sur les transactions avec les parties liées

Note 34.1 - Transactions avec certains actionnaires

M. François Feuillet et Mme Marie-Hélène Feuillet détiennent 54,7% des titres de la société au 31/08/2012. Ils n'ont réalisé aucune opération avec Trigano en dehors de celles liées aux fonctions de direction qu'ils exercent dans le groupe.

Note 34.2 - Rémunérations des membres du Conseil d'Administration

en milliers d'euros	2012	2011
Salaires	945	861
Charges sociales	445	428
Jetons de présence	313	268
Indemnités de fin de contrat de travail	-	31
Paiements en actions	-	-
Autres avantages	14	9
Total	**1 717**	**1 597**

Note 34.3 - Transactions avec les filiales

Trigano réalise pour le compte de ses filiales les prestations suivantes :

- mise en place d'avances financières et de prêts ;
- location d'immeubles ;
- prestations de services administratifs et informatiques ;
- mise à disposition de marques commerciales ;
- négociation centralisée de certains achats.

La facturation de ces prestations est effectuée à des conditions normales. La totalité des flux correspondants est éliminée en consolidation. Par ailleurs, compte tenu du fort pourcentage de détention par Trigano des titres de ses filiales, l'impact de ces opérations sur la répartition des résultats entre le groupe et les minoritaires est négligeable.

Note 34.4 - Transactions avec les entreprises associées

Trigano détient 49% du capital de Loisirs Finance, le solde étant détenu par le groupe BNP Paribas. Au 31/08/2012, l'encours de créances cédées à Loisirs Finance est de 23,8 M€. Sur l'exercice 2012, Trigano a cédé à cette filiale des créances pour un montant total de 87,3 M€.

Note 35 – Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture qui nécessiterait de modifier les comptes ou de donner une information complémentaire.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Trigano, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi ;

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Ainsi que décrit dans les notes annexes, lors de l'arrêté des comptes, votre groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations (notes 2.11.5 et 11), l'activation des impôts différés liés aux déficits fiscaux (notes 2.9 et 5) et l'évaluation des provisions, en particulier pour garantie (notes 2.16, 25 et 27).

S'agissant des actifs cités ci-dessus, votre groupe dispose de budgets, dont les différentes composantes, flux de trésorerie et résultat prévisionnel notamment, sont utilisées pour lui permettre de s'assurer de leur valeur recouvrable. A cette occasion, votre groupe extrapole les flux de trésorerie à moyen terme sur la base d'hypothèses représentant sa meilleure estimation des perspectives d'activité et de rentabilité.

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues et vérifié que les notes et annexes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par votre groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 3 décembre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés		**Ernst & Young Audit**
Thierry Bellot	**Jean-Luc Loir**	**Aymeric de la Morandière**

Renseignements juridiques des sociétés françaises consolidées

Sociétés	Forme sociale	Siège social	Capital social (en €)	N° immatriculation SIREN
Trigano	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	90 157 500,87	722 049 459 RCS PARIS
Arts et Bois	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	40 000,00	304 515 562 RCS PARIS
Atelier Trigano	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	490 753 399 RCS PARIS
Autostar	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	333 120 434 RCS PARIS
Bruand Développement	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	200 000,00	326 055 977 RCS PARIS
Camping-cars Chausson	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	378 944 565 RCS PARIS
Caravanes La Mancelle	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10 400,00	378 291 504 RCS PARIS
Clairval	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	320 000,00	339 697 138 RCS PARIS
CMC Distribution France	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	88 877,78	471 501 098 RCS PARIS
CMC France	SCP	100 Rue Petit 75019 Paris	152 449,02	350 707 915 RCS PARIS
ECIM	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	421 257 494 RCS PARIS
Euro Accessoires	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	2 000 000,00	303 409 742 RCS PARIS
Europ'holidays	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10 000,00	395 134 422 RCS PARIS
HTD Participations	SARL	130 Rte de Lamastre 07300 Tournon/Rhône	3 000,00	498 510 007 RCS AUBENAS
Lider	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	76 250,00	393 681 564 RCS PARIS
Lider Expansion	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	2 605 000,00	480 705 318 RCS PARIS
Loisirs Finance	SA*	20 Av. G. Pompidou 92300 Levallois Perret	10 000 000,00	410 909 592 RCS NANTERRE
Maître Equipement	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	400 000,00	310 096 938 RCS PARIS
Mécadis	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	150 000,00	377 989 264 RCS PARIS
Mécanorem	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	830 000,00	431 784 164 RCS PARIS
Mistercamp	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	82 025,00	431 483 361 RCS PARIS
Notin	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	679 000,00	498 148 808 RCS PARIS
Ouest VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	500 000,00	483 632 444 RCS PARIS
Périgord VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	150 000,00	383 039 880 RCS PARIS
Résidences Trigano	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	40 000,00	378 738 041 RCS PARIS
Riviera France	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	81 600,00	421 648 247 RCS PARIS
Rulquin	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	309 358 273 RCS PARIS
Sun Way	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	37 000,00	421 818 196 RCS PARIS
Techwood	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	351 216 759 RCS PARIS
Trigano Jardin	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	7 667 295,70	303 773 923 RCS PARIS
Trigano MDC	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	9 000 000,00	775 735 020 RCS PARIS
Trigano Remorques	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	345 039 069 RCS PARIS
Trigano Service	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	60 000,00	398 231 951 RCS PARIS
Trigano VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	7 000 000,00	458 502 838 RCS PARIS
Trois Soleils	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	20 000,00	380 916 114 RCS PARIS
SCI CMC	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	351 437 280 RCS PARIS
SCI de L'Amiral Lebreton	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	423 685 445 RCS PARIS
SCI du Colonel Petit	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	353 602 436 RCS PARIS
SCI Duchesse de Mirabel	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	432 806 685 RCS PARIS
SCI du Haut Eclair	SCI	Le Haut Eclair 72600 Mamers	15 244,90	347 520 835 RCS LE MANS
SCI du Président Arnaud	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	403 103 799 RCS PARIS
SCI du Professeur Parmentier	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	414 374 066 RCS PARIS

** à Directoire et Conseil de Surveillance*

Comptes sociaux

Bilan	76
Compte de résultat	78
Annexe aux comptes sociaux	80
Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices	89
Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	90
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	91
Déclaration établie en application de l'article 222–3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers	93

Bilan actif

en milliers d'euros	31/08/2012 Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	31/08/2011 Montants nets
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	5 762	(3 124)	2 638	2 737
Avances et acomptes	892	-	892	876
Total Immobilisations incorporelles	**6 654**	**(3 124)**	**3 530**	**3 613**
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 778	(391)	3 387	3 356
Constructions	16 878	(5 896)	10 982	11 562
Installations techniques, matériel et outillage industriel				0
Autres immobilisations corporelles	3 095	(2 283)	812	680
Immobilisations corporelles en cours				43
Total Immobilisations corporelles	**23 751**	**(8 570)**	**15 181**	**15 641**
Immobilisations financières				
Participations	174 031	(13 158)	160 873	123 675
Actions propres	2 072	-	2 072	6 096
Créances rattachées à des participations	61 046	-	61 046	48 613
Prêts	155	(46)	109	106
Autres	539	(7)	532	531
Total Immobilisations financières	**237 843**	**(13 211)**	**224 632**	**179 021**
Total Actif immobilisé	**268 248**	**(24 905)**	**243 343**	**198 275**
Actif circulant				
Créances clients	2 139	(55)	2 084	2 344
Autres créances	82 085	(6 042)	76 043	70 333
Total Créances	**84 224**	**(6 097)**	**78 127**	**72 677**
Valeurs mobilières de placement	1 022	-	1 022	34 171
Disponibilités	9 594	-	9 594	1 213
Charges constatées d'avance	816	-	816	353
Ecarts de conversion actif	163	-	163	558
Total Actif circulant	**95 819**	**(6 097)**	**89 722**	**108 972**
Total Actif	**364 067**	**(31 002)**	**333 065**	**307 247**

Bilan passif

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Capitaux propres		
Capital	86 965	90 157
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 183	4 183
Réserves		
Réserves légales	9 016	9 016
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	59 013	66 500
Report à nouveau	34 365	24 383
Résultat de l'exercice	25 502	16 120
Subventions d'investissement	92	103
Provisions réglementées	2 387	2 199
Total Capitaux propres	**221 523**	**212 661**
Provisions		
Provisions pour risques	1 353	558
Total Provisions pour risques et charges	**1 353**	**558**
Dettes		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	58 919	40 555
Emprunts et dettes financières divers	395	392
Total Dettes financières	**59 314**	**40 947**
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs	436	261
Dettes fiscales et sociales	3 060	6 953
Total Dettes d'exploitation	**3 496**	**7 214**
Dettes diverses		
Autres dettes	46 888	45 780
Produits constatés d'avance	491	87
Total Dettes	**110 189**	**94 028**
Total Passif	**333 065**	**307 247**

Compte de résultat

en milliers d'euros	2012	2011
Produits d'exploitation		
Production de services	9 040	8 840
Chiffre d'affaires net	**9 040**	**8 840**
Subventions d'exploitation	11	11
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	-	-
Autres produits	4 480	5 392
Total des produits d'exploitation	**13 531**	**14 243**
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	(2 967)	(2 214)
Impôts, taxes et versements assimilés	(750)	(572)
Salaires et traitements	(2 805)	(2 809)
Charges sociales	(1 225)	(1 173)
Dotations aux amortissements	(1 209)	(1 119)
Dotations aux provisions	(55)	-
Autres charges	(167)	(106)
Total des charges d'exploitation	**(9 178)**	**(7 993)**
Résultat d'exploitation	**4 353**	**6 250**

Compte de résultat

en milliers d'euros	2012	2011
Produits financiers		
Produits financiers de participations	36 427	20 680
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	701	167
Autres intérêts et produits assimilés	2 628	998
Reprises sur provisions et transferts de charges	558	457
Différences positives de change	13	6
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	51	147
Total des produits financiers	**40 378**	**22 455**
Charges financières		
Dotations financières aux provisions	(12 872)	(564)
Abandons de créances filiales	-	(10 130)
Intérêts et charges assimilés	(3 823)	(2 871)
Différences négatives de change	(210)	(9)
Total des charges financières	**(16 905)**	**(13 574)**
Résultat financier	**23 473**	**8 881**
Résultat courant avant impôts	**27 826**	**15 131**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 303	1 647
Reprise sur provisions et transfert de charges	38	35
Total des produits exceptionnels	**1 341**	**1 682**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	(15)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(1 339)	(1 662)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(226)	(220)
Total des charges exceptionnelles	**(1 565)**	**(1 897)**
Résultat exceptionnel	**(224)**	**(215)**
Impôts sur les bénéfices	(2 099)	1 204
Total des produits	**55 250**	**38 380**
Total des charges	**(29 748)**	**(22 260)**
Bénéfice	**25 502**	**16 120**

Annexe aux comptes sociaux

La présente annexe se rapporte au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2012 dont le total est de 333 065 k€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total des produits est de 55 250 k€ et dégageant un bénéfice de 25 502 k€.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er septembre 2011 au 31 août 2012.

Faits marquants de l'exercice

L'amélioration de l'activité des filiales en 2011 a permis d'enregistrer une augmentation de la perception de dividendes (note 10).

Le 23 janvier 2012, le Conseil d'Administration de Trigano a procédé à l'annulation de 750 000 actions. Cette opération a engendré une réduction du capital et des réserves pour un montant total de 10,7 M€.

Trigano a procédé à l'acquisition de participations pour un montant de 42,7 M€ frais d'acquisition compris, dans les domaines du véhicule de loisirs, des accessoires et de la remorque.

Enfin, la société a sécurisé ses sources de financement par la signature avec ses banques d'un contrat sur 5 ans portant sur des engagements à hauteur de 200 M€.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 août 2012 ont été établis selon les principes comptables généralement admis en France, conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement CRC 99-03.

Les principales règles et méthodes comptables utilisées dont l'énonciation est nécessaire à une bonne compréhension des comptes sont les suivantes :

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux marques, dépôt de marques, brevets, procédés et logiciels possédés par la société. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels, procédés et brevets sont amortis en fonction de leurs durées d'utilisa--tion prévisionnelles.
Les frais de dépôts de marques sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur 10 ans.
A la clôture de l'exercice, les marques, fonds de commerce et droit au bail sont évalués à leur valeur d'utilité. Une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est constatée si cette valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	50 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Matériel micro-informatique	2 ans
Matériel de transport	4 ans

3 - Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur recouvrable lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.
La valeur recouvrable est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme ou par rapport à la valeur d'usage calculée sur les flux de trésorerie futurs.
Les prêts représentant les versements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction font l'objet d'une provision déterminée en fonction d'une actualisation.
Les dotations aux provisions pour risques filiales sont comptabilisées en résultat courant.

4 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, sauf exception. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5 - Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

6 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont ramenées à la valeur probable de réalisation lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

7 - Provisions pour risques et charges

En application du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.
Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.
Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

8 - Engagements en matière de pensions et retraites

Les charges correspondant aux engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées. Le montant potentiel de ces indemnités figure en engagements financiers hors bilan dans la présente annexe.

9 - Résultat financier

Les subventions accordées aux filiales ainsi que les abandons de créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

Notes sur le bilan

Note 1 - Actif Immobilisé

Valeurs brutes

en milliers d'euros	Valeur brute au 31/08/2011	Augmentation	Diminution	Reclassement	Valeur brute au 31/08/2012
Immobilisations incorporelles	**6 580**	**268**	**(194)**	**-**	**6 654**
Immobilisations corporelles					
Terrains	3 716	30	(1)	33	3 778
Constructions	16 864	5	-	9	16 878
Matériel informatique et de bureau	2 097	227	(101)	-	2 223
Divers	822	137	(88)	1	872
Avances et acomptes	43	-	-	(43)	-
Total immobilisations corporelles	**23 542**	**399**	**(190)**	**-**	**23 751**
Immobilisations financières					
Participations (Cf note 16)	131 359	42 672	-	-	174 031
Actions propres (1)	6 095	7 993	(12 016)	-	2 072
Créances rattachées à des participations	48 613	12 883	(450)	-	61 046
Prêts (2)	149	12	(6)	-	155
Divers	538	1	-	-	539
Total immobilisations financières	**186 754**	**63 651**	**(12 472)**	**-**	**237 843**
Total immobilisations	**216 876**	**64 228**	**(12 856)**	**-**	**268 248**

(1) La société a acquis au cours de l'exercice 649 667 actions Trigano pour un prix de 7 993 212,02 € et en a annulé 750 000. Au 31 août 2012 elle détient 187 482 titres Trigano pour une valeur comptable de 2 072 180,14 €. Ces titres sont destinés à être annulés.
(2) Les prêts représentant les versements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction sont actualisés au taux de 3.15%.

Amortissements

en milliers d'euros	Amortissements au 31/08/2011	Dotations	Reprises	Amortissements au 31/08/2012
Immobilisations incorporelles	**(2 966)**	**(351)**	**193**	**(3 124)**
Immobilisations corporelles				
Agencements des terrains	(360)	(32)	1	(391)
Constructions	(5 303)	(593)	-	(5 896)
Matériel informatique et de bureau	(1 749)	(166)	100	(1 815)
Divers	(490)	(66)	88	(468)
Total immobilisations corporelles	**(7 902)**	**(857)**	**189**	**(8 570)**
Total amortissements des immobilisations	**(10 868)**	**(1 208)**	**382**	**(11 694)**

Note 2 - Provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif

en milliers d'euros	Montants au 31/08/2011	Dotations	Reprises	Montants au 31/08/2012
Immobilisations financières				
Participations	(7 683)	(5 475)	-	(13 158)
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts	(43)	(3)	-	(46)
Autres	(7)	-	-	(7)
Total immobilisations financières	**(7 733)**	**(5 478)**	**-**	**(13 211)**
Actif circulant				
Créances clients	-	(55)	-	(55)
Autres créances	-	(6 042)	-	(6 042)
Total provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif	**(7 733)**	**(11 575)**	**-**	**(19 308)**

Note 3 - Echéancier des prêts et des créances

en milliers d'euros		Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations		61 046	28 291	32 755
Prêts		155	9	146
Autres immobilisations financières		539	-	539
Total actif immobilisé		**61 740**	**28 300**	**33 440**
Actif circulant				
Créances clients		2 139	2 139	-
Autres créances				
Société apparentées		80 648	80 648	-
Comptes courants intégration fiscale		308	308	-
Créances sur l'Etat		170	170	-
Autres créances détenues sur les sociétés du groupe	(1)	352	352	-
Autres		607	607	-
Total des autres créances		**82 085**	**82 085**	**-**
Total		**145 964**	**112 524**	**33 440**

(1) Dont créance sur la société SCP CMC de 108 k€ d'une valeur nominale de 980 k€

Note 4 - Valeurs mobilières de placement

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
SICAV monétaires	1 022	34 171
Divers	-	-
Total	**1 022**	**34 171**

La valeur liquidative au 31 août 2012 des SICAV monétaires est de 1 022 k€

Note 5 - Autres informations sur les postes de l'actif

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Montants concernant les entreprises liées		
Participations	174 031	131 359
Créances rattachées à des participations	61 046	48 613
Clients	1 920	2 221
Comptes courants filiales	80 956	68 805
Autres créances	352	188
Total	**318 305**	**251 186**
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	816	353
Charges financières	-	-
Total	**816**	**353**
Produits à recevoir		
Clients	1 825	1 932
Autres créances	467	1 170
Total	**2 292**	**3 102**

Note 6 - Composition du capital social

	Nombre de titres				Valeur nominale
	Au 31/08/2011	Créés	Réduction	Au 31/08/2012	
Catégorie					
Actions	**21 179 740**	**-**	**(750 000)**	**20 429 740**	**4,2567** €

Note 7 - Provisions pour risques et charges

en milliers d'euros	Montants au 31/08/2011	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montants au 31/08/2012
Provision pour pertes de change	558	163	(558)	-	163
Total	**558**	**163**	**(558)**	**-**	**163**

Note 8 - Echéancier des dettes

en milliers d'euros	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	58 919	26 919	32 000	-
Emprunts et dettes financières divers	395	-	-	395
Fournisseurs	436	436	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 060	3 060	-	-
Autres dettes	46 888	46 888		
Total	**109 698**	**77 303**	**32 000**	**395**

(1) Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont à taux variable sur une base d'Euribor 3 mois. Une couverture de taux a été contractée afin d'échanger l'Euribor 3 mois contre un taux fixe de 0,63% sur le crédit amortissable de 40 M€ mis en place en juillet 2012.

Note 9 - Autres informations sur les postes du passif

en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Montants bruts concernant les entreprises liées		
Emprunts et dettes financières	378	359
Fournisseurs	40	1
Comptes courants filiales	43 971	45 677
Autres dettes	2 633	101
Total	**47 022**	**46 138**
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	491	87
Total	**491**	**87**
Charges à payer		
Dettes fournisseurs	92	64
Dettes fiscales et sociales	516	514
Total	**608**	**578**

Notes sur le compte de résultat

Note 10 - Résultat financier

Informations concernant les entreprises liées

en milliers d'euros	2012	2011
Produits financiers		
Dividendes reçus sur titres de participation	36 028	20 283
Résultats des sociétés de personnes	399	397
Produits de prêts et comptes courants auprès des filiales du groupe	3 262	1 118
Reprises sur provision filiales	-	-
Total	**39 689**	**21 798**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(12 706)	-
Abandons de créances filiales	-	(10 130)
Intérêts et charges assimilées	(658)	(706)
Différences négatives de change		
Total	**(13 364)**	**(10 836)**

Note 11 - Résultat exceptionnel

en milliers d'euros	2012	2011
Résultat sur cession d'immobilisations corporelles	12	3
Résultat sur cession d'actions Trigano (contrat de liquidité)	(48)	(18)
Dotations aux amortissements dérogatoires	(226)	(219)
Reprise sur amortissements dérogatoires	38	35
Autres	-	(16)
Résultat sur cession de titres filiales		
Résultat exceptionnel	**(224)**	**(215)**

Autres informations

Note 12 - Rémunération des dirigeants

Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration par Trigano se sont élevées à 921 051 €.

Note 13 - Eléments de nature fiscale

La société est la société-mère du groupe fiscal constitué avec les sociétés : Trigano VDL, Euro Accessoires et Trigano MDC.
Dans le cadre de l'intégration fiscale, l'impôt est calculé par filiale comme en l'absence d'intégration.

L'accroissement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable est de 392 k€.
L'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit : produits d'intégration fiscale : 3 406 k€ ; impôt société : (5 347) k€ ; autres : (158) k€.

Note 14 - Engagements financiers (hors bilan)

• Engagements de départ à la retraite : 307 322 €

• Crédits-bails

	Redevances payées		Redevances à payer			Total à payer	Prix résiduel
	de l'exercice	cumulées	1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans		
Terrains et constructions	123	3 625	45	-	-	45	-

• Swap de taux d'intérêts

Trigano a échangé l'Euribor 3 mois contre un taux fixe de 0,63% sur le crédit amortissable de 40 M€ mis en place en juillet 2012. Au 31 août 2012, la juste valeur de cet instrument financier est de (148) k€.

• Cautions données

Néant

• Engagements recus

Abandons de créances ou subventions accordées avec clause de retour à meilleure fortune : 76 735 k€.

• Engagements donnés

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont assortis d'engagements de respect de ratios financiers :

- endettement consolidé sur fonds propres <= 1
- endettement net consolidé sur EBITDA consolidé <= 3

Trigano satisfait ces conditions au 31/08/2012 et considère que le risque de non-respect des ratios aux prochaines échéances est faible.

Par ailleurs, pour garantir le remboursement de ces crédits, Trigano a consenti le nantissement de titres des filiales suivantes : Euro Accessoires, Trigano Remorques, Trigano VDL et Trigano MDC.

Note 15 - Ventilation de l'effectif moyen

	2012	2011
Cadres	29	30
Employés	8	9
Total	**37**	**39**

Note 16 - Tableau des filiales et participations au 31 août 2012

Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication

Filiales et participations	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)
1. Filiales (détenues à + de 50%) :					
Trigano VDL	k€	7 000	38 798	100,00	5 066
Trigano S.p.A.	k€	18 000	(5 323)	100,00	86
Trigano Service	k€	60	7 240	100,00	1 782
Trigano MDC	k€	9 000	8 920	100,00	485
Euro Accessoires	k€	2 000	7 351	100,00	2 134
Benimar Ocarsa	k€	60	(57)	100,00	(57)
Autostar	k€	1 000	(2 976)	97,27	(1 920)
Arca Camper	k€	120	(3 565)	100,00	(3 569)
Mécanorem	k€	830	2 066	100,00	(139)
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG.	k€	7 500	(5 927)	100,00	1 595
Auto-Trail VR Ltd	k£	200	4 204	99,99	3 704
Delwyn Enterprises Ltd	k£	160	6 578	100,00	1 067
Périgord VDL	k€	150	2 480	100,00	821
Trois Soleils	k€	20	2 911	100,00	(55)
Rulquin	k€	1 000	3 355	99,99	431
Trigano Remorques	k€	1 000	10 770	100,00	463
ECIM	k€	100	4 225	100,00	529
Trigano Jardin	k€	7 667	(2 434)	100,00	1 290
Caravanes La Mancelle	k€	10	965	100,00	(325)
Grove Products Ltd	k£	0	1 867	100,00	377
OCS Recreatie Groothandel	k€	16	1 754	100,00	745
Gaupen-Henger Eiendom	kKr	100	17 209	100,00	1 880
Gaupen-Henger	kKr	100	40 140	100,00	5 155
Lider Expansion	k€	2 605	10 031	100,00	1 605
Bruand Développement	k€	200	506	70,00	(123)
2. Participations (détenues à - de 50%) :					
Loisirs Finance	k€	10 000	18 057	49,00	3 653

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

Filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus				
- brute	80 659	88 657	4 715	-
- nette	77 840	78 317	4 715	-
Montant des prêts et avances accordées	-	-	-	-
Montant des cautions et avals donnés	-	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	24 662	11 765	-	-

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

en euros	2008	2009	2010	2011	2012
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	90 157 502	90 157 502	90 157 502	90 157 502	86 964 916
b) Nombre des actions ordinaires existantes	21 179 740	21 179 740	21 179 740	21 179 740	20 429 740
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-			
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-			
- par exercice de droits de souscription	47 500	43 500	-	-	-
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	9 112 079	7 906 208	8 673 636	8 839 709	9 039 987
b) Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	18 189 562	(8 588 977)	(12 981 133)	16 325 745	41 312 913
c) Impôts sur les bénéfices	(11 726 668)	(11 341 723)	(3 442 538)	(1 204 117)	2 099 418
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-			
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	11 474 633	571 929	12 616 691	16 120 055	25 501 594
f) Résultat distribué	2 097 809	-	2 097 809	6 235 519	6 138 199
III - Résultats par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,41	0,13	-0,45	0,83	1,92
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,54	0,03	0,60	0,76	1,25
c) Dividende attribué à chaque action	0,10	0,00	0,10	0,30	0,00
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	46	46	43	39	37
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	3 207 519	2 779 010	2 774 330	2 808 564	2 804 579
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale et oeuvres sociales)	1 385 700	1 149 449	1 266 410	1 173 329	1 224 584

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Trigano, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « 3 – Immobilisations financières » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous nous sommes assurés de la pertinence des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations comptables et du caractère raisonnable des évaluations en résultant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Paris et Paris-La Défense, le 3 décembre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés		**Ernst & Young Audit**
Thierry Bellot	**Jean-Luc Loir**	**Aymeric de la Morandière**

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Mandataires sociaux concernés	Montant (en € HT)
Atelier Trigano	Prestations services administratifs	F. Feuillet	5 225
Caravanes La Mancelle	Prestations services administratifs	F. Feuillet	5 225
Eura Mobil	Salon Düsseldorf Prestations informatiques DIO	F. Feuillet	176 842 44 000
Europ'Holidays	Prestations services administratifs Location d'un bâtiment et terrain à Ittenheim - Loyers et charges Location d'un bâtiment et terrain à Ittenheim - dépôt de garantie	F. Feuillet	5 225 47 053 18 638
Grove Products	Prestations DIO 38 500 £	F. Feuillet M-H. Feuillet M. Freiche	49 170
HTD Participations	Prestations services administratifs	F. Feuillet M-H. Feuillet	5 225
Mécadis	Prestations services administratifs	F. Feuillet	5 225
Mécanorem	Prestations services administratifs	F. Feuillet	5 225
Résidences Trigano	Prestations services administratifs	F. Feuillet M-H. Feuillet	5 225
Sorelpol	Prestations diverses	F. Feuillet	168
Trigano SpA	Salon Düsseldorf	F. Feuillet M-H. Feuillet	38 410
Trigano VDL	Salon Düsseldorf	F. Feuillet M-H. Feuillet M. Freiche	193 361

2. Conventions et engagements approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions d'avances et de prêts

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Montant (en €)
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG	Prêt non rémunéré	Capital restant dû : 32 500 000 €
Benimar Ocarsa SA	Prêt rémunéré au taux de 5,33% d'un montant initial de 530 000 €	Capital restant dû : 308 719 € Intérêts : 17 926 €
	Prêt participatif d'un montant initial de 2 000 000 €, avec un taux d'intérêt qui varie en fonction du résultat net	Capital restant dû : 233 351 € Intérêts : 0 €
	Avance en compte courant non rémunérée	Avance restant dûe : 5 000 000 €

Conventions autres que les conventions d'avances et de prêts

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Montant (en € HT)
Pour l'ensemble des filiales du groupe	Commissions de négociation sur les achats de châssis	1 455 380
	Loyers, charges locatives	2 613 075
	Prestations de services administratifs	1 360 810
	Redevances sur des contrats de licence de marque	2 216 927
	Prestations informatiques	2 434 381
	Prestations diverses	48 171
	Dépôts de garantie des locations	358 910

Paris et Paris La Défense, le 3 décembre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés — **Ernst & Young Audit**

Thierry Bellot — **Jean-Luc Loir** — **Aymeric de la Morandière**

Déclaration établie en application de l'article 222 – 3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nous attestons qu'à notre connaissance :

- les comptes au 31 août 2012 de Trigano sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;
- le rapport du Conseil d'Administration présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. Le rapport du Président établi conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce comporte une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 19 novembre 2012

François Feuillet
Président – Directeur général

Michel Freiche
Directeur Général Délégué

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale ordinaire du 8 janvier 2013

I. Résolutions du ressort de l'Assemblée délibérant sous forme ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2012, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations qu'ils traduisent, faisant ressortir un bénéfice de 25 501 594,11 €.
L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 août 2012 ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes en application des articles L. 225-40 et L 225-42 du Code de Commerce, approuve purement et simplement les conclusions dudit rapport et ratifie l'ensemble des opérations qui y sont énoncées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice au poste «Report à nouveau» dont le solde créditeur de 34 148 679,67 € sera ainsi porté à 59 650 273,78 €.

Les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Nb d'actions composant le capital	Dividende	
		Brut	Avoir fiscal
31/08/2009	21 179 740 actions	0,00 €	-
31/08/2010	21 179 740 actions	0,10 €	Eligible à l'abattement de 40% (art. 158 3 – 2° CGI)
31/08/2011	21 179 740 actions	0,30 €	Eligible à l'abattement de 40% (art. 158 3 – 2° CGI)

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice clos à 124 000 €.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise pour une durée de treize mois ledit Conseil, avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce, du Titre IV du livre II du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, ainsi que des instructions d'application du règlement n° 2273/2003 de la Commission européenne du 23 décembre 2002 à acheter ou faire acheter des actions de la société en vue :
- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- de la remise d'actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de consentir des options d'achat d'actions aux dirigeants de la société et de ses filiales, aux conditions prévues par la loi ;
- de les annuler ;
- de toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'Autorité des Marchés Financiers ou tout autre objectif qui serait conforme à la règlementation en vigueur.

L'Assemblée fixe le prix maximum d'achat de chaque action à seize euros et fixe le nombre maximum d'actions à acquérir à 2 000 000 actions soit 9,79% du capital représentant un montant maximum de 32 000 000 €.

L'acquisition, la cession ou le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tous les moyens, notamment sur le marché de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, et à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur. La part pouvant être réalisée par négociations de blocs n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme.

La présente autorisation se substitue à celle donnée par l'Assemblée Générale du 9 janvier 2012 pour la partie non utilisée.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

Le Conseil d'Administration devra informer l'Assemblée Générale des opérations réalisées dans le cadre de cette autorisation conformément à la règlementation en vigueur.

Septième résolution

L'assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur François BALEYDIER arrive à échéance ce jour, renouvelle son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2018.

Huitième résolution

L'Assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Guido CARISSIMO arrive à échéance ce jour, renouvelle son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2018.

Neuvième résolution

L'Assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Michel ROUCART arrive à échéance ce jour, renouvelle son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2018.

Dixième résolution

L'Assemblée, constatant que le mandat de ERNST & YOUNG AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, arrive à échéance ce jour, renouvelle son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2018.

Onzième résolution

L'Assemblée, constatant que le mandat d'AUDITEX, commissaire aux comptes suppléant, arrive à échéance ce jour, renouvelle son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2018.

II. Résolutions du ressort de l'Assemblée délibérant sous forme extraordinaire

Douzième résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil, décide, en application des dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de Commerce, de réserver aux salariés de la société, une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues à la section 4 du chapitre II du titre III du livre III de la troisième partie du Code du Travail.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

TRIGANO

100, RUE PETIT, F-75165 PARIS CEDEX 19

Téléphone : +33 (0)1 44 52 16 20
Télécopie : + 33 (0)1 44 52 16 21
E-mail : contact@trigano.fr

SA au capital de 86 964 915 euros
722 049 459 RCS Paris

WWW.TRIGANO.FR

© TRIGANO 2012 - CONCEPTION & RÉALISATION TRIGANO - CRÉDIT PHOTO TRIGANO